

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DE L'ANALYSE,
DE LA PREVISION ET DES
STATISTIQUES

COOPERATION
SENEGALO-JAPONAISE

JICA

AGENCE JAPONAISE DE
COOPERATION
INTERNATIONALE

**PROJET DE
DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE
(PDRD)**

Phase de prolongation

Rapport d'Avancement 4

Septembre 2011

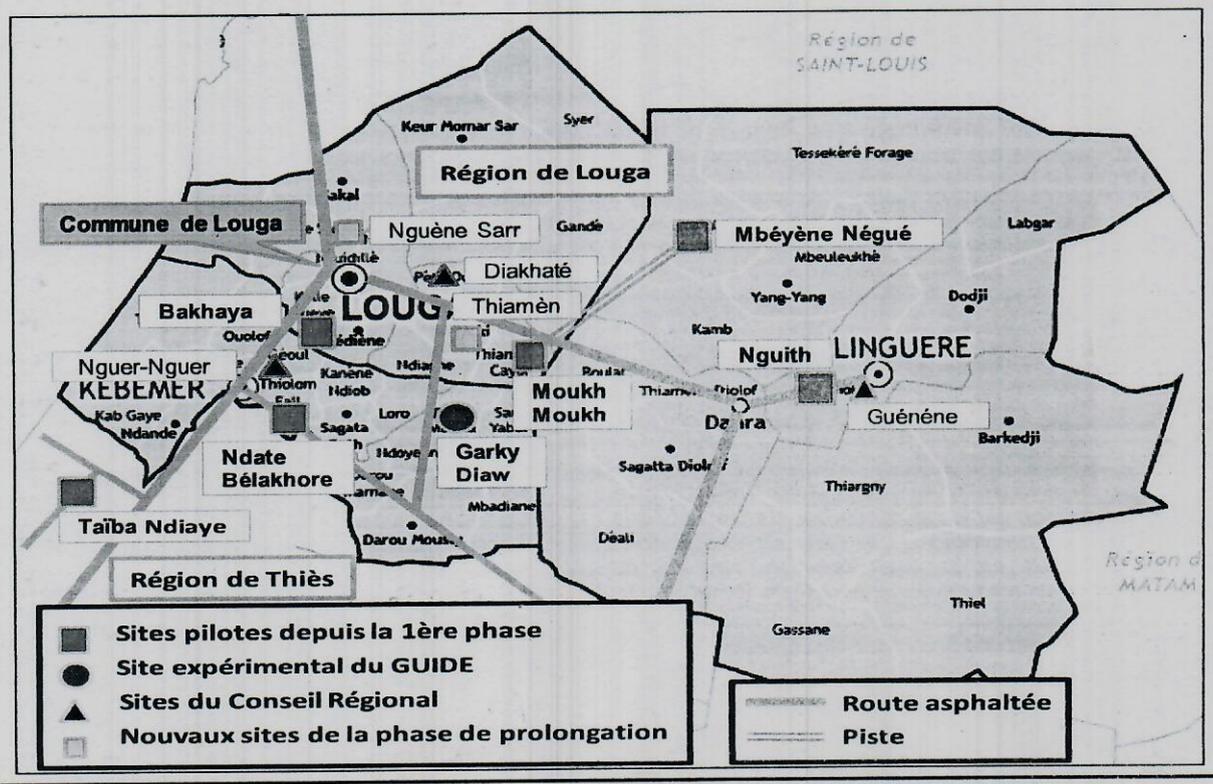
Rapport d'Avancement 4 du Projet de Développement Rural Durable

Table des matières

<ul style="list-style-type: none"> ■ Carte de localisation du Projet ■ Photo des activités ■ Sigles ■ Lexique 	Page
Chapitre 1 Aperçu de la phase de prolongation	1-1
1.1 Contexte de la phase de prolongation	1-1
1.2 But de la phase de prolongation	1-2
1.3 Zone d'intervention	1-3
1.4 Agence d'exécution du pays bénéficiaire	1-3
Chapitre 2 Aperçu et établissement du modèle PDRD	2-1
2.1 2.1 Approche de base du modèle PDRD	2-1
2.2 Principal thème et orientations du modèle PDRD	2-2
2.2.1 Principal thème du modèle PDRD	2-2
2.2.2 Orientations de l'élaboration du modèle PDRD	2-3
2.3 Établissement du modèle PDRD	2-5
2.3.1 Démarche pour l'établissement du modèle PDRD	2-5
2.3.2 Formation des ressources humaines : Administration et population	2-6
2.3.3 Élaboration des outils de développement communautaire	2-8
2.3.4 Etablissement du système de vulgarisation	2-13
2.3.5 Intrants	2-15
2.4 Contenu du modèle PDRD (Bilan)	2-17
2.4.1 Profil du modèle PDRD	2-17
2.4.2 Particularités du modèle PDRD	2-19
2.5 Réflexion sur les points universaux du modèle PDRD	2-20
Chapitre 3 Compte-rendu des activités menées dans la phase de prolongation	3-1
3.1 Activités liées à la gestion du Projet	3-1
3.1.1 Présentation et discussion des activités de la phase Phase de prolongation, Organisation des réunions	3-1
3.1.2 Organisation d'un séminaire pour la promotion du projet	3-6
3.2 Renforcement des capacités des personnes ressources et Etude sur l'augmentation de l'effectif des vulgarisateurs	3-9
3.2.1 Renforcement des capacités des vulgarisateurs	3-9



Carte du Sénégal



Carte de localisation du Projet

Lexiques

Lexique	Définition
Site	Le site est généralement constitué de plusieurs villages voisins. A titre indicatif, le « site de l'ASUFOR » est constitué d'un village centre doté d'un forage et des villages des alentours qui utilisent l'eau des installations d'approvisionnement en eau, de manière permanente.
Nouveau site du Conseil Régional	Il s'agit des 3 sites où l'application du « modèle PDRD » est prévue par le Conseil régional de Louga.
ASUFOR	C'est l'acronyme de l'Association des Usagers de Forage. L'ASUFOR s'appuie sur la participation villageoise. Elle est caractérisée par « l'observation stricte de la tarification au volume, la transparence dans le partage de l'information, la participation des villageois et la transparence de la gestion ».
Modèle PDRD	Il s'agit d'un modèle de développement communautaire dont l'élaboration et l'expérimentation ont été faites par divers acteurs du développement rural tel que les services techniques de l'administration, les ONG, les organisations paysannes etc., en s'appuyant sur l'utilisation rationnelle de l'eau des installations hydrauliques. Ce modèle est caractérisé par le respect des spécificités locales et l'autonomisation de la population. Sur le plan technique, le modèle est axé sur l'approche opérationnelle qui se caractérise par l'économie d'eau, le peu d'intrant et la valorisation des ressources locales.
« Guide de développement communautaire »	Il s'agit d'un des principaux produits livrables du PDRD. Il expose des démarches nécessaires à la gestion du développement communautaire en intégrant les points de vue des homologues. Dans ce rapport, il est désigné en principe « Guide »
« Fiches techniques de développement communautaire »	Il s'agit d'un des principaux produits livrables du PDRD. Il regroupe les techniques et les connaissances nécessaires à la mise en œuvre des activités communautaires par les vulgarisateurs et la population suivant la catégorisation par volet et / ou par rubrique. Les Manuels techniques sont élaborés sous forme de fascicules techniques et d'études de cas. Dans ce rapport, elles sont désignées en principe « Fiches techniques »
Fiche technique de développement communautaire	Il s'agit de la une technique d'élaboration des «Fiches techniques » susmentionnées.
Vulgarisateur	Le Vulgarisateur relève du service technique déconcentré ou d'un établissement public qui assure sa tutelle. Il est chargé de mettre à la disposition des populations, les techniques et connaissances et/ou fournir un appui pour l'organisation sur le terrain. Les agents de services techniques du Ministère de l'Agriculture au niveau régional et départemental, les facilitateurs féminins de la Direction de l'Appui au Développement Rural du Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales, etc.

Chapitre 1 Aperçu de la phase de prolongation

1.1 Contexte de la phase de prolongation

Dans le cadre de l'Aide financière non remboursable, depuis 1979, le Japon a aménagé au Sénégal, des installations hydrauliques en vue d'alimenter des populations rurales en eau potable. Il en a résulté l'amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural et une large contribution à l'augmentation du taux d'approvisionnement en eau au Sénégal. Cependant, avec la progression de l'aide en matériel (hard), les installations hydrauliques devenant vétustes dans l'ensemble, l'établissement d'un système de gestion durable et autonome des ouvrages est devenu un nouveau défi auquel il faut faire face. Dans ce cadre, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) a exécuté un projet de coopération technique intitulé « Projet Eau Potable pour Tous et Appui aux Activités Communautaires » (PEPTAC), dont l'objectif était d'établir « un système viable d'utilisation de l'eau » visant à mettre en place un système rationnel et durable d'utilisation de l'eau à travers la mise en place de l'Association des Usagers des Forages (ASUFOR).

Le PEPTAC s'est engagé à établir un système de gestion et de maintenance des installations basé sur l'initiative de la population et parallèlement il a appuyé la mise en œuvre d'« activités communautaires » qui ont permis de développer les activités de gestion et de maintenance des installations hydrauliques dans le cadre du développement rural. Par conséquent, le PEPTAC a présenté une forme de développement rural autonome et durable en s'appuyant sur les fonds, les ressources humaines et les capacités d'organisation qui ont été capitalisés à travers les activités de l'ASUFOR.

Dans ce contexte, le « Projet de Développement Rural Durable (désigné ci-après PDRD « 1^{ère} Phase») s'est engagé à établir des repères pour parvenir à développer et vulgariser « les activités communautaires » dans des villages de la région de Louga où les ressources en eau sont limitées.

La 1^{ère} Phase du PDRD a été menée sur 4 années d'exercice, de 2008 à 2011, pour atteindre les objectifs et réaliser les résultats attendus tels que mentionnés dans le Cadre logique (Project Design Matrix) du Projet (PDM₁) (voir le tableau ci-dessous).

Objectif global	Parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et des activités collectives.
Objectif du Projet	Établir des repères pour parvenir à un développement communautaire dans la région de Louga à travers les expériences de maintenance des ouvrages hydrauliques et des activités collectives.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none">❖ Résultat-1 : Les personnes chargées de la vulgarisation du développement communautaire sont formées.❖ Résultat-2 : Le Guide de développement communautaire (ci-après «Guide») et les Fiches techniques de développement communautaire («désigné ci-après Fiches techniques») sont élaborées pour réaliser efficacement le développement communautaire à l'initiative de la population.❖ Résultat-3 : Le système de vulgarisation du modèle de développement élaboré par le Projet (ci-après « modèle PDRD») est renforcé.

1.3 Zone d'intervention

Les zones cibles du présent Projet (les mêmes sites de la 1^{ère} Phase) sont l'ensemble de la région de Louga et le site de Taïba Ndiaye dans la région de Thiès.

Les zones d'intervention de la 1^{ère} Phase couvraient les 6 sites depuis le démarrage du Projet et le site de Garky Diaw qui a été sélectionné pour l'expérimentation du processus de développement du « Guide » pendant la 4^{ème} année. Par ailleurs, au second semestre de la 4^{ème} année, le Conseil Régional de Louga a sélectionné de sa propre initiative, 3 sites pour mettre en œuvre le « modèle PDRD ». A cet effet, dans ces 3 sites, l'équipe du Projet envisage un suivi des activités en suivant la démarche du Conseil Régional et le renforcement du système d'exécution de la vulgarisation du « modèle PDRD ».

Les sites cibles de la phase de prolongation sont les suivants :

- 1) Les 6 sites où les activités se sont déroulées pendant la 1^{ère} Phase,
Région de Thiès: Taïba Ndiaye,
Région de Louga : Moukh Moukh, Mbéyène Négué, Ndate Bélakhore,
Bakhaya, Nguith ;
- 2) 1 site où l'expérimentation du « Guide » a débuté à la 4^{ème} année,
Région de Louga : Garky Diaw ;
- 3) Les 3 sites où l'application du « modèle PDRD » est prévue par le Conseil régional de Louga avec l'utilisation du « Guide »,
Diakhaté, Nguer-Nguer, Guénéne ;
- 4) Les Autres sites appliquant le modèle PDRD dans la région de Louga.
Région de Louga : Thiamène, Nguène Sarr

Le site de Thiamène a été retenu comme site pilote de l'appui à l'élaboration du plan de « développement communautaire par la population » dont la mise en œuvre est prévue dans la zone d'intervention durant la phase de prolongation. Le site de Nguène Sarr s'appuie sur les activités menées par la population dans le cadre de la vulgarisation du modèle PDRD au sein de la région, en répondant à la demande de la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR), qui est l'agence d'exécution (structure homologue) du Projet. La description détaillée sur le choix de sites est présenté dans 3.4.4 et 3.5.5.

1.4 Agence d'exécution du pays bénéficiaire

Les agences partenaires de l'exécution du Projet (C/P) sont indiquées ci-dessous.

- (1) Agence responsable (structure homologue) : Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques (DAPS)

Les missions principales de la DAPS, qui est une direction centrale du Ministère de l'Agriculture, sont l'élaboration de la politique et les plans de développement du secteur agricole (examen, évaluation de la mise en œuvre, suivi), le contrôle des projets et programmes

2) Direction de l'Élevage du Ministère de l'Élevage

Les attributions de la Direction de l'Élevage consistent à élaborer la politique nationale en matière d'élevage, à contrôler la santé et la maladie des animaux, dépister et éradiquer les maladies des animaux domestiques, à gérer des produits d'origine animale, à assurer l'assistance aux éleveurs et à la filière, etc. Les structures locales sont constituées des Inspections régionales des services vétérinaires (IRSV), des Inspections départementales des services vétérinaires (IDSV), des Postes vétérinaires au niveau arrondissement. Le principal rôle de la Direction de l'Élevage dans la mise en œuvre du Projet est la vulgarisation de l'élevage dans les sites du Projet.

3) Direction de l'Appui au Développement Local (DADL)

La Direction de l'Appui au Développement Local (DADL) a pour mission de participer à l'exécution des projets et programmes intervenant en matière de décentralisation, d'encourager les initiatives locales et la participation effective des populations, d'appuyer les projets et programmes de développement à travers l'organisation, de sensibiliser et former les populations, d'assister les Communautés rurales dans l'élaboration des plans et programmes de développement local, etc.

Les structures déconcentrées sont le Service Régional de l'Appui au Développement Local (SRADL), le Service Départemental de l'Appui au Développement Local (SDADL), le Centre d'Appui au Développement Local (CADL). Leurs attributions sont d'assurer l'impulsion, la coordination, le monitoring et le suivi du développement rural à chaque niveau.

Le principal rôle de ces structures déconcentrées dans la mise en œuvre du Projet est la prise en charge de la vulgarisation dans le volet de l'amélioration des conditions de vie.

4) Inspection d'Académie (IA)

L'Inspection Académique (IA) est la structure déconcentrée du ministère de l'Éducation dans la région de Louga, ayant pour mission la mise en œuvre de la politique nationale de l'éducation. Conformément à la politique de décentralisation et de déconcentration du développement en éducation indiquée dans le Programme décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF),² l'IA est chargée de donner des conseils techniques concernant le développement régional de l'éducation au Conseil Régional et au Comité Régional de Coordination et de Suivi (CRCS) représenté par le Président du Conseil Régional et, de superviser les activités de structures déconcentrées d'éducation, à travers la l'Inspection Départementale de l'Éducation Nationale (IDEN) qui est sous sa tutelle. Dans le PDRD, l'IA

² DECRET n° 2002- 652 du 2 juillet 2002 portant création, organisation et fonctionnement des structures de gestion du Programme décennal de l'Éducation et de la formation (PDEF)

i) Développement réalisable avec une disponibilité en eau limitée

Le modèle PDRD permet de réaliser des activités productrices viables dans la zone où les ressources en eau sont peu disponibles ou pendant la saison sèche, caractérisée par une absence quasi-totale de précipitations.

Le modèle PDRD se réalise au moyen d'outils de développement : le « Guide » qui rend possible l'utilisation à long terme de l'eau du forage par la communauté et les « Fiches techniques » qui présentent les activités de production faciles à appliquer avec peu d'eau.

ii) Présentation de démarches opérationnelles pour le développement autonome

Le service administratif a pour mission d'apporter l'appui aux populations. Le PDRD présente les démarches concrètes de cette mission.

Le PDRD vise à développer les ressources humaines en impliquant différents acteurs à travers les travaux de planification et d'exécution du développement communautaire et à établir ou renforcer les relations humaines. Par ce biais, chaque partie prenante impliquée dans le développement est capable d'assumer son rôle et les fondements d'un développement rural durable sont établis.

1.5.2 Axe d'intervention de la mise en œuvre des activités

Le PDRD accorde une importance capitale à la pérennisation et au développement des activités et des produits du Projet ainsi qu'à la disponibilité de personnes ressources pouvant promouvoir ces derniers après l'achèvement du Projet. La pérennité et l'implication des services techniques et des populations sont considérées comme un facteur fondamental de développement rural. Le Projet continuera à développer sa démarche au cours de la phase de prolongation.

Par ailleurs, dans la phase de prolongation, l'équipe du Projet s'engage à répondre favorablement aux recommandations ci-après formulées lors de l'évaluation finale, en cherchant davantage de possibilités dans la valorisation et l'application du « modèle PDRD ».

- 1) Renforcement des capacités des ressources humaines formées et disponibilité des ressources humaines ;
- 2) Amélioration de la pertinence du « Guide » et des « Fiches techniques », et promotion de l'utilisation de ces outils sur le terrain ;
- 3) Renforcement du système de développement et de vulgarisation du « modèle PDRD » dans la région de Louga ;
- 4) Dispositifs de développement et de vulgarisation du « modèle PDRD » dans d'autres régions.

Les orientations de l'exécution des points ci-dessus sont les suivantes.

des frais relatifs aux activités des vulgarisateurs (pour exercer les activités communautaires en appliquant le « modèle PDRD »), le Projet va mener des démarches à cet effet au niveau des collectivités locales (Régions et Communautés rurales), des structures homologues et des bailleurs. Au niveau central, à travers la DAPS, les démarches seront poursuivies en vue de la mobilisation du budget au niveau du gouvernement sénégalais pour le compte de la vulgarisation du modèle.

4) Dispositifs de développement et de vulgarisation du « modèle PDRD » vers d'autres régions

Dans la perspective de l'extension du « modèle PDRD » vers d'autres régions, le Projet identifiera les spécificités par zone cible et formulera l'orientation pour le développement et la vulgarisation du modèle. Le Projet organisera des réunions, en cas de besoin, avec des personnes concernées et les structures homologues d'autres régions, présentera le modèle et échangera d'opinions sur l'efficacité et les précautions d'application du modèle dans d'autres régions.

Le projet valorise l'expérience pendant de la 1^{ère} Phase pour avoir les résultats maximums pendant la période limitée de la phase de prolongation et cible ses efforts sur les tâches les plus importantes comme la formation des ressources humaines, le renforcement du système de la vulgarisation, etc. en visant le développement autonome du milieu rural après la fin de la phase de prolongation.

Le Projet apportera un concours à l'évaluation des activités de la phase de prolongation par la JICA. A la suite de l'évaluation ou des conseils, le Projet prendra des mesures par rapport aux problèmes avant l'échéance du contrat de la phase de prolongation.

Chapitre 2 Aperçu et établissement du Modèle PDRD

2.1 Approche de base du modèle PDRD

Dans le cadre de l'aide au développement, Les modèles de développement rural variés selon les partenaires et ne prennent pas parfois en compte les réalités des pays respectifs ou les spécificités locales. La mise en œuvre de ces modèles n'est pas toujours effective sur le terrain.

De même, dans le cas du Sénégal, le modèle systématique et adaptés aux spécificités locales est rare. Dans cette logique, il est nécessaire d'établir une méthode de développement en s'appuyant sur les particularités et les problèmes et d'en faire le modèle de développement rural.

Les situations du milieu rural de la région de Louga présentent les caractéristiques suivantes :

- Zone semi-aride caractérisée par une faible précipitation et des ressources en eau limitées Ceci engendre une forte dépendance des populations vis-à-vis de l'eau du forage qui constitue une source d'approvisionnement en eau précieuse sécurisante
- La terre a tendance à suivre la voie de détérioration, la productivité agricole est stagnante ou à la baisse. L'élevage s'effectue selon un système de transhumance. Lorsque les pâtures et l'eau ne suffisent plus pour nourrir le bétail, l'éleveur fait un déplacement notamment pendant la seconde moitié de la saison sèche. En plus, l'extension de la surface de la terre agricole provoque souvent des conflits entre l'agriculteur et l'éleveur dont le cheptel envahit la surface cultivée.
- La population est généralement pauvre en milieu rural de la région, son état de santé et de nutrition est précaire. Les activités économiques manquent de dynamisme, une part importante de la population part travailler dans d'autres régions / pays pour trouver le meilleur moyen de subsistance.
- On note une faible présence de grands marchés dans la région, les denrées alimentaires deviennent de plus en plus rares en plus des besoins matériels destinés à la zone rurale très limités.

Dans ce contexte, il semble pertinent de chercher à repérer les mesures d'amélioration des conditions de vie (approche de développement) et à établir un modèle de développement rural tout en tenant compte de l'environnement naturel et socioéconomique de la région de Louga.

La population joue un rôle principal au développement, et on doit toujours respecter l'initiative et l'autonomisation de la population. Si la population n'a pas assez de technique de production, le savoir-faire de gestion des activités et le fonds, le gouvernement et les structures d'appui extérieures doivent accorder l'appui à la population, c'est cela qu'ils doivent faire.

Selon la politique nationale agricole du Sénégal, l'ANCAR est chargée de piloter la vulgarisation, mais en réalité le système opérationnel de vulgarisation n'est pas suffisamment établi. L'écart entre la théorie politique et la situation réelle engendre l'absence de l'intervention dans le domaine de la vulgarisation agricole sur le terrain.

Il est souhaitable d'arranger le système et l'environnement qui facilite la pérennisation des résultats du Projet après sa fin. Pour le réaliser, il est nécessaire d'avoir recours à l'appui continu fourni par les services techniques, mais aussi de renforcer les capacités des populations en vue du développement à leur initiative en minimisant la dépendance. Progresser le développement à l'initiative de la population est considérée comme un des moyens de l'amélioration de la durabilité et l'auto-développement du Projet.

En prenant en compte ce qui était dit, le Projet PDRD a déterminé [le principal thème = l'objectif final du développement] en tant que modèle de développement en milieu rural de la région de Louga, qui est susceptible d'être généralisé.

Thème principal : Développement durable basé sur les activités autonomes de la population et l'utilisation rationnelle de l'eau du forage

2.2.2 Orientations de l'élaboration du modèle PDRD

Le Projet a déterminé les orientations pour l'élaboration du modèle centré sur le thème principal cité dans l'encadré ci-dessus.

- i) Le champ d'application du modèle PDRD couvre les sites où l'eau des installations hydrauliques en milieu rural est utilisée de manière permanente;
- ii) Les techniques proposées par le Projet concernent <l'utilisation de l'eau>, comprenant partiellement les techniques liées à l'intervention aux pannes d'installations hydrauliques;
- iii) Les approches de développement doivent être pertinentes avec l'orientation du développement national ou régional en vue de résoudre les problèmes rencontrés en milieu rural de la région de Louga;
- iv) La pérennité des activités à l'avenir doit être prise en compte;
- v) Les rôles respectifs des services techniques et des populations doivent être proposés en prenant en compte la situation actuelle des services de vulgarisation en milieu rural au Sénégal;
- vi) L'amélioration des conditions de vie et celle de revenus sont visées aux bénéficiaires de la population à travers le développement rural durable.

(1) Champs d'application du modèle PDRD (Focus groupe)

Le champ d'application du modèle PDRD couvre les sites dont l'ASUFOR (Association des Usagers de Forages) fonctionne bien et la population rurale utilise de l'eau des installations hydrauliques au niveau de la région de Louga. Les sites comprennent les villages centres, les villages polarisés adhérents à l'ASUFOR (doté des installations) et les villages polarisés non raccordés (qui n'ont pas d'installations).

(5) Révision des rôles des services techniques et des populations en fonction de la vulgarisation de la politique agricole en cours

En tenant compte des insuffisances des structures en charge de la vulgarisation, il est nécessaire d'établir un système appuyé par les services techniques en collaboration avec la population.

L'insuffisance des ressources financières et personnelles de l'administration constitue une contrainte. Le Projet forme des leaders villageois issus de la population et ces derniers seront chargés de vulgariser dans le village et les zones polarisés les connaissances et techniques acquises lors des formations.

(6) Bénéfices à la population avec préalable du développement rural durable :
Amélioration des conditions de vie et amélioration des revenus

Les deux résultats de développement communautaire durable dont bénéficient la population sont <l'Amélioration des conditions de vie> et <l'Amélioration de revenus>, ces deux aspects sont visés par le Projet par étape. Signalons qu'à l'étape initiale des activités, il convient de focaliser sur l'amélioration de la qualité de vie. Aussi, il est à reconnaître que la production agricole qui était achetée jusqu'alors au marché pendant une période déterminée contribuera à la consommation des ménages à une durée plus longue et en résulte la conséquence positive sur le plan économique, comme la diminution de la dépense au niveau des ménages.

Du fait que le modèle PDRD propose le développement à peu d'intrants avec la durabilité, il est difficile de générer des bénéfices importants au début des activités. L'amélioration de revenus est certes un des objectifs prioritaires des activités sur le terrain, néanmoins il n'en demeure pas moins qu'elle n'est pas le seul résultat de premier ordre. En plus, on doit reconnaître l'effet économique de la diminution des dépenses par la production et l'autoconsommation des produits qui auparavant étaient achetés.

La commercialisation n'est pas facilitée dans la région de Louga à cause de l'accès difficile au marché. Dans ces circonstances, dans un processus évolutif de développement du marché agricole, il est important d'assurer dans un premier temps l'autoconsommation familiale ou locale des produits agricoles. Le Projet vise à développer les activités à l'étape supérieure si les capacités de base des producteurs sont renforcées en évitant la concurrence des produits agricoles avec d'autres zones de production, et en identifiant l'excédent des capacités productives par la surveillance du grand marché.

2.3 Établissement du modèle PDRD

2.3.1 Démarche pour l'établissement du modèle PDRD

Le Projet est mis en œuvre en visant l'élaboration du modèle de développement conformément aux orientations mentionnée dans la partie précédente. Pour la mise en œuvre d'un modèle de développement effectif et opérationnel, la formation des ressources humaines qui pratiquent le développement, ainsi que l'élaboration des outils dont les démarches et les

sessions théoriques et pratiques l'OJT à travers la pratique de la gestion d'une structure; l'appui à la gestion d'une structure par des membres de l'ASUFOR ayant l'expérience en la matière. Le Projet a tenté de former des Leaders villageois jusqu'au niveau par lequel ces derniers peuvent assurer l'assistance aux activités d'appui à la population par les vulgarisateurs, de l'initiation technique à la population, du transfert des techniques aux villages périphériques.

Quant au développement communautaire, la promotion de l'initiative et de l'autonomisation est demandée aux services techniques et à la population, en plus de la maîtrise des techniques et des approches. En particulier pour la population, la formation a été dispensée en prenant compte du changement de mentalités, visant la réalisation du développement rural à l'initiative de la population.

La liste des ressources humaines de vulgarisateurs et de la population ayant acquis les techniques et les méthodes nécessaires en participant aux activités du PDRD a été établie.

(2) Organisation villageoise et sa valorisation

1) ASUFOR

L'ASUFOR (Association des Usagers de Forage) assure la gestion durable des ouvrages hydrauliques ruraux en s'appuyant sur la participation villageoise. Tous les sites ciblés du PDRD sont dotés par le Ministère de l'hydraulique d'une ASUFOR dont la gestion fonctionne bien.

Le modèle PDRD est basé sur l'utilisation rationnelle de l'excédent d'eau du forage et, à cet égard, la présence et l'implication de l'ASUFOR dans la planification et la mise en œuvre du développement communautaire sont indispensables.

Les rôles de l'ASUFOR dans le cadre de développement communautaires du PDRD ont été déterminés comme ci-dessous.

- L'ASUFOR est la 1^{ère} association avec laquelle le Projet prend contact lors du démarrage des activités de développement communautaire.
- L'ASUFOR n'est pas l'acteur principal du développement communautaire. Cependant, elle est une structure modèle dont les fonctions et les expériences doivent être partagées avec la population (la gestion de structure, la gestion financière et la comptabilité, la promotion de la participation de femmes, l'accès des populations aux informations et la transparence dans leur traitement, l'établissement des liens avec les services techniques et administratifs, etc.).
- Concernant l'utilisation de l'eau des ouvrages hydrauliques dans les activités de développement communautaire, l'ASUFOR joue un rôle de supervision sur la répartition de l'excédent d'eau et le respect du règlement relatif à l'utilisation de cette eau.

2) Comité de Développement Communautaire (CDC)

Les deux fonctions sont nécessaires aux sites pour faciliter des activités communautaires par les groupements divers ;

2) Mesures à prendre en cas de panne

Les mesures à prendre par l'ASUFOR en cas de non fonctionnement du forage ont été déterminées selon les étapes suivantes.

- i) Informer immédiatement les bénéficiaires de l'anomalie ;
- ii) Faire un compte rendu clair à la Brigade des Puits et de Forages sur les phénomènes anormaux constatés
- iii) Convoquer les groupements menant les activités communautaires avec l'excédent d'eau du forage (Étude / concertation sur les dispositions alternatives)

3) Considération de l'aspect de genre

A travers les concertations organisées par le Comité de rédaction du Guide, les approches genre s'appuyant sur cinq aspects essentiels³ (Esprit de l'invention pour le bien-être de la population, Accès aux ressources et bénéfiques, Conscientisation, Activités faciles à lancer, Renforcement de l'autonomisation) ont été finalisées et intégrées dans le Guide avec les exemples d'activités menées dans le cadre du PDRD.

4) Proposition des possibilités de mobilisation des fonds

Il est indiqué dans le Guide, la possibilité d'utilisation des fonds des collectivités locales, des organisations villageoises ou d'autres sources de financement (les bailleurs de fonds ou les institutions financières). Nous conseillons particulièrement l'utilisation du budget des Communautés Rurales (CR).

5) Étapes d'exécution du développement

La partie consacrée aux étapes d'exécution du développement est particulièrement important dans le Guide. Elle est attendue d'être pleinement exploitée sur le terrain. La description sommaire de l'approche du développement est la suivante.

³ Sara LOMGWE

(3) Aperçu des Fiches techniques de développement communautaire

Le modèle PDRD ne se limite pas à présenter les techniques existantes, le Projet les expérimente dans les activités communautaires pour vérifier son adaptabilité aux spécificités régionales. Le Projet a aussi évalué le coût moyen d'intrant par activité et étudié la rentabilité afin d'examiner l'efficacité en tant que modèle.

1) Les orientations de base de l'élaboration des « Fiches Techniques »

Les orientations de base lors de l'expérimentation se résument aux trois points suivants.

i) Prise en compte de l'économie d'eau

Base du thème principale du modèle PDRD, <L'utilisation effective et rationnelle de l'eau des ouvrages hydrauliques>, la prise en compte de l'économie d'eau à chaque volet d'activités permet d'éviter l'excès de la pression sur les ressources en eau et les installations. Le Projet a aussi mis en place des activités de sensibilisation à la population, un cours sur l'économie d'eau à l'école primaire, un système d'intervention en cas de panne des installations, un ensemble d'activités à poursuivre dans les sites dépourvus d'eau, etc.

ii) Techniques de développement avec peu d'intrants

Pour la réalisation du développement durable et celle du développement communautaire à l'initiative de la population, la mise en place de techniques avec peu d'intrants est pertinente. Les activités <à haut niveau d'intrant et de rendement> qui ont tendance à aboutir à la surexploitation sont évitées. En plus, les activités suggérées doivent adopter l'approche à faible niveau d'intrant, mais aussi, elles doivent répondre aux besoins de la population et assurer les bénéfices à la population à moyen et long terme.

iii) Valorisation des ressources locales

La mise en valeur des ressources abondantes et disponibles sur place, les activités par lesquelles on transforme les ressources à faible valeur ajoutée et celles à haute valeur ajoutée sont très efficaces. À cet effet, l'observation constante aux alentours des sites doit se faire pour que la proposition de la valorisation des ressources non utilisées soit pertinente.

2) Contenu des Fiches techniques

Les Fiches techniques sont constituées des compositions suivantes :

i) Contenu de chaque Fiche technique

Le tableau 2.2 présente les rubriques des Fiches techniques par volet ; l'agriculture, l'élevage, l'amélioration des conditions de vie, l'organisation et l'hydraulique.

ii) Liste des ressources humaines capables de vulgariser les techniques

Le contenu de la liste sera abordé plus loin. Voir « 2) Utilisation et actualisation de la liste de personnes ressources »

2.3.4 Etablissement du système de vulgarisation

Un système de vulgarisation consolidé qui assure l'établissement des règlements et un dispositif d'appui à la population sont indispensables afin de mieux exploiter les outils et le personnel formé.

Le PDRD a considéré que la vulgarisation comprend les trois éléments suivants dont chacun est très important ;

- i) dispositif qui assure la promotion et la pérennisation de «la vulgarisation» dans la Région de Louga conduite par les services administratifs,
- ii) «la vulgarisation» à travers l'appui technique et la gestion d'activités destinées aux villageois sur le terrain par les vulgarisateurs,
- iii) «la vulgarisation» des techniques et connaissances entre les villageois.

On présente ci-dessous les démarches du PDRD pour établir ces trois éléments.

(1) Dispositif pour la promotion du modèle PDRD dans la Région de Louga

1) Organisation des concertations sur la vulgarisation du modèle PDRD

Il est souhaitable que le «cadre de concertations» concernant la vulgarisation du modèle soit créé et se continue même à la fin du Projet. Le PDRD a formé « le Comité de réflexion sur le développement » sur la base du Comité de rédaction du « Guide » qui a été composé par les services techniques, les collectivités locales, les projets et les ONG.

Le premier Comité vise non seulement la vulgarisation du modèle PDRD mais aussi la discussion des questions variées sur le développement rural, et aussi la soumission des mesures d'amélioration de ces questions aux autorités compétentes régionales.

2) Valorisation et actualisation de la liste des personnes ressources

Le souhait est que le personnel des services administratifs et des villageois déploient leurs compétences renforcées par le Projet comme acteur central pour la vulgarisation du modèle PDRD. A cet effet, la liste du personnel formé avec indication technique de chaque individu a été établie comme références des ressources humaines et annexée aux Fiches techniques.

Outre les personnes ressources enregistrées dans la liste, les services techniques ont d'autres personnes ressources dotées de techniques dans des domaines connexes. Quant à la population, des ressources humaines seront trouvées et formées au fur et à mesure de la vulgarisation du modèle. La liste doit être actualisée régulièrement.

(2) Renforcement de l'appui des vulgarisateurs à la population

Pour renforcer l'appui des vulgarisateurs à la population, il est important de mettre en place le système et le cadre permettant aux vulgarisateurs du niveau département et arrondissement de visiter des sites en temps voulu.

Pour pérenniser les activités de terrain par les vulgarisateurs, outre le renforcement des capacités et la compréhension du modèle PDRD par chaque vulgarisateur, il est nécessaire de

2.4 Contenu du modèle PDRD (Bilan)

2.4.1 Profil du modèle PDRD

La présentation exhaustive du modèle comprend des éléments divers à savoir, le Guide, les Fiches techniques, le processus de l'exécution d'activités, l'estimation du coût, etc. Une vue d'ensemble du modèle simplifié avec présentation de chacune des trois composants du modèle :

i) Figure conceptuelle du modèle; ii) Processus d'élaboration du modèle; iii) Intrants par site.

La Figure 2.1 présente ces trois composantes.

Les concepts de base du modèle PDRD indiqués dans la figure 2.1 sont les suivants :

[Modèle PDRD] Développement durable basé sur les activités autonomes de la population et l'utilisation rationnelle de l'eau

[Développement autonome communautaire] Il s'agit d'une réalisation continue des activités à l'initiative de la population et de ses structures locales avec (ou sans) l'appui de l'Administration.

[Portée du modèle de développement] Le modèle PDRD couvre des activités basées sur l'utilisation de l'eau, mais aussi sur des mesures préventives et des interventions en cas de panne des installations.

[Rôles des acteurs]

- **Population:** Ce sont les principaux acteurs du développement. Les leaders de la population doivent avoir les capacités de transférer les techniques acquises aux zones voisines. Les activités sont axées sur la production et l'amélioration de conditions de vie avec l'utilisation de peu d'intrants et l'économie d'eau.
- **ASUFOR :** Elle est chargée de la gestion de l'excédent d'eau potentiel qui est susceptible d'être exploité dans des activités communautaires. Le fonctionnement de l'ASUFOR est donc un préalable à l'application de ce modèle.
- **Administration :** Elle appuie les initiatives de développement de la population. À cet effet, Il est nécessaire de procéder au renforcement de capacités des vulgarisateurs pour l'application (utilisation) des outils de développement (Guide et Fiches techniques) et pour la coordination et la collaboration avec d'autres structures chargées du développement rural.

2.4.2 Particularités du modèle PDRD

Les particularités du modèle de l'approche PDRD sont indiquées ci-après. Après leur mise en œuvre, l'équipe du Projet soulignera les résultats du PDRD auprès des structures concernées du Sénégal et des bailleurs de fonds dans la phase de prolongation. Les particularités du modèle PDRD, qui sont différentes des autres projets de développement, peuvent se résumer ainsi :

1. Développement réalisable avec une disponibilité en eau limitée

Le modèle PDRD permet de réaliser des activités productrices viables dans les zones où les ressources en eau sont peu disponibles ou pendant la saison sèche, caractérisée par une absence quasi-totale de précipitations. Ce modèle a rendu possible la pérennisation du développement local en s'appuyant sur l'utilisation rationnelle de l'eau en région semi-aride où l'accès à l'eau est particulièrement difficile au Sénégal.

Le PDRD ne renonce pas au développement parce que les ressources manquent. Au contraire, le modèle PDRD transforme les circonstances défavorables en opportunité, la situation est d'autant plus difficile qu'elle est une source d'inspiration pour s'ouvrir à de nouvelles possibilités de développement. En effet, l'eau est une ressource précieuse dans les zones arides et les populations y accordent un intérêt particulier. Elles engagent activement des discussions sur le mode d'utilisation de l'eau et mènent les activités dans un esprit de solidarité en respectant les nouveaux règlements sur l'utilisation de l'eau.

Le modèle PDRD s'appréhende comme un modèle de développement viable, qui se réalise au moyen d'outils de développement facilement appréciables: le « Guide » qui rend possible l'utilisation à long terme de l'eau du forage par la communauté et les « Fiches techniques » qui présentent les activités de production avec peu d'eau à facile d'application.

2. Présentation de démarches opérationnelles pour un développement autonome

Le développement se réalise fondamentalement à l'initiative de la population. Les services administratifs, de leur côté, ont pour mission d'accorder un appui aux populations en stimulant leur volonté et leur autonomisation. Le PDRD observe strictement cette philosophie et, à cet effet il a présenté les démarches concrètes dans le « Guide ». Ce « Guide » a été élaboré au sortir de nombreuses discussions et expérimentations sur le terrain, en impliquant les acteurs de toutes les couches sociales engagées dans le développement local, à savoir les villageois, les vulgarisateurs et les décideurs politiques, pour qu'il « s'applique sur le terrain ».

D'autre part, le PDRD vise à développer les ressources humaines en impliquant différents acteurs, à travers les travaux de planification et d'exécution du développement communautaire, conformément au « Guide ». Il cherche à établir ou renforcer des relations humaines, tels que les liens entre le service administratif et la population. Par ce biais, chaque partie prenante impliquée dans le développement est capable d'assumer son rôle, et les fondements du développement rural durable sont établis.

Dans ce sens, le modèle PDRD est un modèle opérationnel pour le développement autonome rural durable.

Tableau 2.3 Approche et universalité du processus de l'élaboration du modèle PDRD

Rubrique	Approche de l'élaboration du modèle PDRD (Région de Louga)	Remarques relatives à l'universalité
Généralité		
Préalable	-Viser le développement durable sur l'autonomisation de la population	-Objectif de développement quasi universel
Approche de base	-Approche de développement tenant compte des spécificités régionales -Révision et proposition du rôle des services administratifs	-Universalité de l'approche
Élaboration d'un thème central et des orientations	-Détermination d'un thème central et des orientations en tenant compte des facteurs physio géographiques et socio - culturels : « Modèle de développement viable basé sur la mise en œuvre d'utilisation rationnelle de l'eau et d'activités fondées sur l'autonomisation de la population »	-« L'utilisation rationnelle de l'eau du forage » est un thème transversal à tout pays / régions. -Le thème central est universel, mais le contenu varie selon la situation de chaque région.
Développement de ressources humaines		
Personnes ressources ciblées / mode de formation	-Renforcement des capacités par l'OJT pour deux parties respectives : agents du service technique / administratif et populations -Renforcement des capacités en gestion du plan de développement des agents du service techniques -Principal cible de la formation est leader de la population	-Universalité de l'approche
Structuration des villageois et valorisation	-Faire de l'ASUFOR la première étape de la mise en place d'activités et l'organisation responsable de la population sur l'utilisation de l'eau -Mise en place et gestion d'un CDC	-L'ASUFOR est la seule organisation responsable de l'utilisation de l'eau. Une organisation qui assure la coordination / la gestion des activités communautaires est sélectionnée en fonction de la situation des sites.
Outils de développement		
Élaboration du Guide	-Implication de diverses structures à l'élaboration -Approches opérationnelles validées par l'expérimentation sur sites	Formules établies comme modèle : -Définition de l'eau inexploitée et son estimation -Démarches de mise en œuvre du développement
Élaboration des Fiches techniques	-Choix des techniques adaptées aux spécificités régionales -Expérimentation sur sites des « techniques de développement communautaires »	Les techniques présentées comprennent celles applicables dans d'autres régions, celles applicables après la modification et celles qui ne sont pas très efficaces

Chapitre 3 Compte-rendu des activités menées dans la phase de prolongation

3.1 Activités liées à la gestion du Projet

3.1.1 Présentation et discussion des activités de la phase de prolongation, Organisation des réunions

(1) Élaboration du rapport de commencement et des axes d'intervention de la phase de prolongation

Les axes d'intervention et les approches concrètes de la phase de prolongation du PDRD sont finalisés, et le draft du rapport de commencement a été élaboré en s'appuyant sur les réalisations de la première phase et les résultats des discussions avec la JICA et les structures concernées comme DAPS. Le tableau suivant expose la vue d'ensemble du Plan d'opération de la phase de prolongation. (voir l'annexe 3.)

Tableau 3.1 Plan d'opération de la phase de prolongation

	Rubrique	Contenu
[1]	Présentation et discussion des activités de la phase de prolongation	Comité conjoint de pilotage, Comité d'exécution du Projet, Séminaire du PDRD
[2]	Promotion du Projet	Dépliant, Média
[3]	Renforcement des capacités et augmentation de l'effectif des personnes ressources formées	Renforcement des capacités des vulgarisateurs et des leaders de la population, Partenariat avec l'ANCAR
[4]	Amélioration de la pertinence du « Guide » et des « Fiches techniques »	Document auxiliaire du Guide, Fiches techniques à compléter
[5]	Valorisation des personnes ressources formées	Valorisation des personnes ressources de l'administration et de la population
[6]	Promotion de l'utilisation du « Guide » et des « Fiches techniques »	Utilisation pratique du Guide Traduction en langue locale
[7]	Appui à la vulgarisation du Modèle PDRD par l'administration	Appui à la vulgarisation du modèle dans les sites dotés d'un Conseil Régional, Comité de réflexion sur le développement communautaire, Partenariat avec d'autres structures de développement
[8]	Appui à l'élaboration du plan du « développement communautaire par la population »	Appui à la proposition d'idées de développement par la population
[9]	Continuation et développement des activités communautaires	Pérennisation des activités en cours et propositions de nouvelles activités sur les sites ciblés
[10]	Vulgarisation et extension du Modèle PDRD vers d'autres régions	Détermination du modèle et des spécificités régionales, Approbation des approches du PDRD au niveau central et présentation à d'autres bailleurs

Question par l'intervenant	Réponse par le Projet (Résumé)
<p>M. Ibrahima NIANG, Direction des Eaux et Forêts et Ibrahima SAGNA, DAPS ont souhaité avoir une synthèse des résultats de la première phase du projet. Ils ont souhaité avoir des indicateurs pour mesurer le niveau d'achèvement des activités.</p>	<p>Président : Pour la synthèse et la disponibilité des indicateurs, un rapport avait été produit et distribué aux collaborateurs du Projet. Des dispositions seront prises pour le transmettre à ceux qui ne l'ont pas encore reçu.</p> <p>Chef du Projet : Les informations numériques sur les indicateurs seront mises à disposition après discussion avec la JICA.</p>
<p>M. NIANG, Direction Eaux et Forêts a voulu avoir plus d'informations sur le financement du projet.</p>	<p>Président : Le financement est du ressort de la JICA. Le plus important, c'est l'approche PDRD acquis par les populations sénégalaises.</p>
<p>M. Serigne M. Kane, DAPS a soulevé des inquiétudes par rapport à la disponibilité de l'eau en permanence pour la pratique du maraîchage.</p>	<p>Chef du Projet : L'approche PDRD ne se limite pas à l'agriculture. A Mbeyène Négué, le forage était tombé en panne. Cela n'a pas empêché les populations de mener d'autres activités parmi celles que le modèle propose.</p> <p>M. MBOW du SDDR de Louga (C/P) : Le principe du modèle PDRD est de s'adapter aux spécificités de chaque milieu en partant des ressources locales.</p>
<p>M. Masse NIANG, DEM a souhaité disposer d'informations techniques sur la valorisation de l'eau.</p>	<p>M. MBOW du SDDR de Louga (C/P) : Ce genre d'information existe dans les différents rapports. Par exemple, le tableau du Rapport Final du PDRD indiquent qu'à Moukh Moukh, un hectare pouvait être arrosé avec 2.135 m³ d'eau en 2009 alors que 2.120 m³ étaient utilisés pour un demi-hectare en 2003.</p>
<p>Quels sont les critères de sélection des nouvelles régions en vue de la deuxième phase du projet?</p>	<p>M. MBOW du SDDR de Louga (C/P) : Pour le choix des sites de la 1^{ère} Phase, les critères ont été élaborés en collaboration avec le Service Régional de l'Hydraulique de Louga et sont contenus dans le « Guide de Développement Communautaire Durable ». Pour ce qui est de la 2^{ème} phase, ils sont en train d'être discutés et aucune région n'avait été choisie à ce jour.</p>
<p>Mme Yacine NGOM, l'ISRA de Bambey a voulu connaître un peu plus la place de l'Etat et des populations dans le processus de vulgarisation et d'appropriation de l'approche PDRD.</p>	<p>Président : Le Ministre de l'Agriculture était très intéressé par le projet et avait déjà suggéré de visiter les réalisations. Le Ministère de l'Agriculture qui a aussi des démembrements au niveau local tels que la DRDR qui joue le rôle de coordonnateur pour le ministère et l'ANCAR est son instrument technique. De plus, même si l'agriculture n'est pas une compétence transférée, les Collectivités locales ont un rôle à jouer.</p> <p>Le modèle PDRD est très pratique : il permet non seulement d'obtenir un mieux-être économique, mais aussi de l'amélioration du cadre de vie des populations et leur implication se fait naturellement. C'est pourquoi il est nécessaire d'évaluer son impact sur le plan économique et d'essayer de créer une synergie autour, en essayant d'y intéresser les autres bailleurs de fonds.</p>

Le Président a souligné les points ci-dessous pour conclure les débats et clôturer la session.

- 1) Le plan d'activités de la phase de prolongation et le rapport de commencement ont été approuvés globalement. Les commentaires sur le rapport, ils seront communiqués dans les meilleurs délais au Projet et à la DAPS.
- 2) Le Sénégal envisage de maîtriser intégralement les techniques de l'approche du PDRD. La diffusion des techniques du Sénégal vers d'autres pays est aussi possible.
- 3) Le Président souhaite l'affectation d'un conseiller technique japonais au Cabinet du Ministère de l'Agriculture et l'approbation de l'exécution de la deuxième phase du PDRD.

(3) Comité d'exécution

Le Comité d'exécution a tenu sa session le 21 juin 2011, sous la présidence de l'Adjoint au Gouverneur de région (chargé du développement). Les objectifs de la session étaient la présentation du plan d'opération de la phase de prolongation et du rapport de commencement. (Voir annexe.4)

« La neuvième réunion du Comité d'Exécution »

Date et lieu : le 21 juin 2011 à la salle de conférence du Conseil Régional de Louga

Participants :

Adjoint au Gouverneur de Louga, chargé du développement (président), Bureau de la JICA, DAPS, DRDR de Louga et de Thiès, Service Départemental du Développement Rural (SDDR), Cabinet du Conseil Régional, Agence Régionale de Développement (ARD), Inspection d'Académie (IA) de Louga, École de Formation des Instituteurs, Ministère de l'Hydraulique, BPF de Linguère, Ministère de l'Élevage, Postes vétérinaires, Direction Régionale de l'Appui au Développement Local, Ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Élémentaire, du moyen secondaire et des Langues nationales, Direction des Eaux et Forêts, Direction de la Planification, Ministère de la Santé et de la Prévention, Président des Communautés Rurales (PCR), l'ANCAR de Louga et de Thiès, Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA), Institut National de Pédologie (INP), Service Régional de l'Hygiène, SOS Sahel, FAPAL, ASPRODEB, experts et homologues du projet, ASUFOR, staff du Projet.

Ordre du jour :

- i) Ouverture et allocution par Directeur de la DAPS, Allocution du Chef du bureau de la JICA
- ii) Présentation de l'objectif de la phase de prolongation et du plan d'activités
- iii) Échanges, Question et réponse

Les contributions n'ont pas manqué après les présentations. Elles tournaient autour des points suivants:

Autre Ministères concernés :

Direction de l'Elevage, Ministère d'Education DADL / MD. CL, CLM, Conseil National de la Sécurité Alimentaire

Japonais :

Ambassade / JAPON, JICA / Sénégal

Service concernés de Louga (y compris des homologues du PDRD):

Conseil régional, ARD, DHR, SDDR/Linguère, DRADL, EFI, Membres de GPF des sites du PDRD

PDRD :

Experts Japonais, Staffs, Animateur

Journaliste :

RTS, Manoore FM, RDV, Agropasteur, Populaire, Espace, etc.

Le séminaire s'est tenu conformément à l'agenda ci-dessous.

Activités	Personnes Ressources
Ouverture des travaux	Mme Maïmouna Lo GUEYE, Secrétaire Générale du Ministère de l'Agriculture
Allocution	M. Tomoyuki ONO, Chef du Service de la Coopération de l'Ambassade du Japon au Sénégal
Allocution	Mme Maïmouna Lo GUEYE, Secrétaire Générale du Ministère de l'Agriculture
Présentation de l'approche PDRD	
1) Aperçu de l'approche PDRD - Contexte du PDRD, Résultats requis, Caractéristiques de l'approche PDRD	- Chef du projet, - Homologues du projet
2) Présentation des résultats du projet - Guide - Techniques de développement communautaire - Activités de la vulgarisation - Cas de Mbéyène Négué - Développement pour tous : Tous les participants parlent de « Notre Projet »	- Homologues du projet - Staffs du PDRD - Villageois - Vulgarisateurs - ARD
Questions et Réponses, Discussions générales	Participants
Commentaires	Directeur de la DAPS
Synthèse des débats, Clôture du séminaire	Mme Maïmouna Lo GUEYE, Secrétaire Générale du Ministère de l'Agriculture

Le canevas de l'exposé et son contenu sont indiqués en annexe. Au cours de l'exposé précité sur « Développement pour tous : Tous les participants parlent de Notre projet », non seulement les homologues, les agents de l'ARD mais aussi les représentants des villages respectifs, se sont exprimés sur le PDRD avec leur langue et ont fait appel au cœur des auditeurs.

Les principales questions et réponses présentées par le Projet sont les suivantes : (M. Mbow a principalement répondu aux questions)

Intervenant	Question	Réponses donnés par le projet
Direction de l'Elevage Mlle Abba Lèye SALL	Pourquoi la culture fourragère n'est pas insérée? Cela permettrait d'alimenter le bétail en permanence et d'avoir du lait de vache toute l'année au lieu d'utiliser le lait en poudre.	M. MBOW : La technologie de l'ensilage (se référer aux Fiches Techniques). Les présentations permettent de dégager les grands axes du projet seulement mais toutes les activités sont documentées.
ANREVA M. Babacar NDIAYE	Les présentateurs n'ont rien dit par rapport au nombre de personnes requis et les villages.	M. INOUE (Chef du projet): Le champ d'intervention du PDRD est le village-site lui-même et les villages qu'il polarise. Pour le champ collectif, les activités peuvent regrouper l'ensemble des villages. Pour le jardin potager, les villages polarisés viennent acquérir la technologie pour la dupliquer dans leur propre village.
	Les présentateurs n'ont rien dit par rapport à la superficie optimale pour avoir une exploitation viable.	M. INOUE : La superficie utilisée dépend des résultats de l'estimation de l'excédent d'eau. A Bakhaya, par exemple, où le forage fonctionne au solaire, l'estimation a révélé qu'un champ collectif était irréalisable. A Moukh Moukh par contre, l'estimation a montré qu'un champ collectif de 1 ou 2 hectares, était possible. Il faut toujours une étude afin d'éviter une surexploitation du forage.
	Les indicateurs (amélioration des revenus des producteurs, productivité, etc.) n'ont pas été mentionnés dans les présentations.	M. INOUE : Ils sont disponibles dans le Cadre logique et les différents produits du Projet (rapport final, rapports d'avancement, etc.).
CNSA M. Cheikh S.PENE	Est-ce qu'une prolongation du PDRD était envisagée? En plus, je souhaite une extension qui prendrait en charge d'autres questions telles que la malnutrition ou la gestion des ASUFOR.	Mme GUEYE (SG du MA) : Le Ministère de l'Agriculture souhaite adresser une requête de financement d'une 2 ^{ème} phase du PDRD et espère que les Autorités japonaises agréent cette demande.

En dehors des questions énumérées ci-dessus, les participants, comme la FAO, ont fait des commentaires. Ils ont apprécié les activités du PDRD et ont souhaité établir une collaboration.

Le jour même du séminaire, certains bailleurs et des ONG tels que l'USAID, la CTB et la FAO qui ont fait des propositions de collaboration (voir annexe 8.)

3.2 Renforcement des capacités des personnes ressources et Etude sur l'augmentation de l'effectif des vulgarisateurs

3.2.1 Renforcement des capacités des vulgarisateurs

(1) Orientation

Dans la Phase de prolongation, le Projet poursuit les visites de terrain accompagné, autant que possible par des Vulgarisateurs. Il s'attèle à leur transférer des technologies telles que les techniques, l'organisation et, l'appui au programme à travers l'OJT. Le Projet étudie un

3.2.2 Renforcement des capacités de la population

(1) Orientation

Les leaders organisationnels formés dans la première phase occupent une place importante en tant que force motrice tant dans la société locale que dans les activités, en intervenant comme leader des groupements d'activités. Quant aux leaders techniques formés, le niveau technique qu'il faut maîtriser requiert des compétences assez élevées. De ce fait, l'atteinte du niveau est difficile et dépend de ce que les activités conviennent aux leaders sur le plan de leurs aptitudes et de leurs intérêts. Dans ce contexte, le Projet envoie des leaders de population très compétents dans d'autres zones comme formateur, pour capitaliser leurs expériences et en faire les ressources humaines compétentes dans une aire plus élargie. L'encouragement d'échanges entre les sites à l'occasion du séminaire, notamment, peut aider à renforcer davantage les capacités des personnes de qualité.

(2) Planification et Mise en œuvre

Le Projet aide à évaluer et détermine un domaine d'intervention mieux maîtrisé par site, et envoie un leader à d'autres sites comme formateur technique, pour montrer un cas avec des expériences afin de leur faciliter le lancement de leurs propres initiatives.

Le site de Thiamène est situé à 8km de Moukh Moukh, ayant formé la fédération avec l'ASUFOR de Moukh Moukh. Ce site a exprimé à la JICA une forte demande dans le développement communautaire comme il a été fait dans le site de Moukh Moukh. Avec le lancement de la phase de prolongation, le village de Thiamène est retenu comme un nouveau site du PDRD et a entamé des activités. Les activités dans ce site se focaliseront sur « l'expérimentation du partenariat avec la communauté rurale », « L'expérimentation du modèle PDRD en s'appuyant sur les besoins des habitants » et « l'utilisation de personnes ressources formées dans la première phase ».

A titre d'exemple, un ancien représentant de l'ASUFOR du site avancé de Moukh Moukh a été envoyé à Thiamène pour dispenser une formation en développement communautaire et organisation de population. Autre exemple, un leader d'un groupement de Moukh Moukh a été envoyé au site de Nguith en tant que formateur en transformation du lait frais. Jusqu'à présent, les sites demandeurs ont évalué positivement cette initiative, et trouvent que : « L'explication est très compréhensible parce qu'on est dans le même contexte et dans le même milieu de vie ». Le formateur de son côté, révèle que : « J'ai reconfirmé mes compétences, je me suis senti utile, cela a renforcé la confiance en moi. »

Durant le séminaire de présentation du développement communautaire organisé par la JICA en juillet 2011 à Dakar, cinq leaders organisationnels ou techniques de Mbéyène Négué, Moukh Moukh et Ndate Bélakhore, ont participé. Ils ont eu, l'occasion d'exposer chacun leurs initiatives à de nombreux Bailleurs de fonds et à des personnes concernées du Gouvernement. Ils ont eu l'occasion de divulguer, leur initiation technique. Une partie de leur exposé a été diffusée à la télévision. Tout cela a considérablement contribué à motiver chaque leader,

culture ». Dans ce sens, il n'est pas évident de le faire comprendre aux populations de base qui ne disposent que de peu d'expériences. Pour rechercher et développer des ressources humaines au sein des populations, il est demandé aux habitants eux-mêmes de réfléchir sur cette nécessité et d'approfondir les connaissances sur les aptitudes requises au développement communautaire.

Comme indiqué dans la partie suivante, à titre d'exemple de ressources humaines prometteuses nouvellement engagées dans les activités de la phase de prolongation, on peut citer un groupement et son leader dont le potentiel a été identifié par le Projet. Pendant cette Phase de prolongation, bien qu'elle soit courte, on déterminera les possibilités avec soin pour qu'elles soient mises en valeur dans les initiatives futures.

(2) Orientation et résultats du repérage et valorisation des personnes ressources

1) ASUFOR de Thiamène

Comme mentionné dans 3.2.2-(2), le site de Thiamène se situe à presque 10 Km du site de Moukh Moukh (site pilote du PDRD depuis la première phase). Ce nouveau site a démarré ses activités avec la phase de prolongation. L'ASUFOR de Thiamène ayant formé une fédération avec l'ASUFOR voisine de Moukh Moukh depuis longtemps, l'échange au niveau de la population était fréquent. Pour cette raison, le niveau de perfectionnement du bureau de l'ASUFOR est élevé et on retrouve des personnes ressources de qualité. Depuis le démarrage du PDRD, est affirmé la volonté et les connaissances notables des membres concernant le développement communautaire en faisant la comparaison avec d'autres sites. Ceci se traduit par une bonne participation des membres à la formation et aux événements du PDRD au site de Moukh Moukh. Présentement, le site de Moukh Moukh s'est engagé sur sa propre voie et a arrêté les activités de la fédération (voir l'encadré 1). Toutefois, la communauté rurale étant mise en place, il est possible de mener les activités d'appui en collaboration avec la CR en impliquant l'ASUFOR et les groupements féminins.

Encadré 1 Des activités stagnent, mais l'appui continue

« Ce n'est pas de la blague. Le nombre de villageois a considérablement diminué, maintenant, il ne représente que 25% du nombre des populations il y a deux ans. », raconte un conducteur du forage, ayant obtenu un droit civile (droit de villageois), bien qu'il soit issu d'un autre village. Ce n'est pas toujours le cas. Si ce qu'il raconte est vrai, le nombre d'habitants du village devrait passer de 3000 personnes dans le temps à moins de 1000 personnes.

Le site de Moukh Moukh restait toujours un site d'excellence du projet japonais depuis 2004 qui marque le démarrage du PEPTAC. Dans ce site, les installations hydrauliques ont été mises en place par l'aide japonaise en 2000. Le forage s'est approvisionné en eau de qualité qui ne contient pas trop de sel de façon stable, ceci est rare dans cette zone. Grâce à l'eau, les activités communautaires y étaient développées. Ainsi le site de Moukh Moukh est devenu un village central parmi ses voisins en l'emportant sur le site de Thiamène qui prend une grande ampleur.

En 2004, quand le PEPTAC a retenu le village de Moukh Moukh comme site cible, l'agent du ministère de l'hydraulique a prévenu : « Méfiez-vous, le village de marabout (autorité musulmane) est difficile ». Mais, en réalité, ce marabout s'est montré très coopératif. Une fois le village est sélectionné comme site cible, toutes les activités marchaient bien grâce au soutien du marabout. À

Il a longtemps travaillé pour la Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal (SAED) à Fouta (dans la Région de Matam). De sa carrière, il accorde une importance capitale à la vulgarisation et la structuration et s'efforce de conduire correctement la structuration des groupements féminins dans la concertation. Dynamique et ayant une expérience de la vulgarisation à la SAED, on s'attend à ce qu'il prenne pleinement en charge ses initiatives.

3.3 Amélioration de la pertinence du « Guide » et des « Fiches techniques »

3.3.1 Orientation

(1) Travaux du « Comité de réflexion sur le développement communautaire »

Pour améliorer la pertinence du « Guide » et des « Fiches techniques », l'amendement et d'autres textes y seront ajoutés. Pour optimiser la précision du travail, il est nécessaire d'intégrer les connaissances et expériences non seulement des acteurs du Projet mais aussi des personnes ressources de divers domaines. A cette fin, le Projet a confié le travail d'amélioration de la pertinence au « Comité d'examen du développement communautaire » (voir 3.4.3). Le Comité comprend les personnes qui ont participé à la rédaction du Guide et celles qui étaient présentes à l'expérimentation à Garky Diaw.

Concernant le « Guide » validé officiellement par le Comité de Conseillers composé principalement des agents, de niveau directeur, de la Direction des Ministère de l'Agriculture et des directions du Ministère de l'Hydraulique dans la première phase du Projet, les membres du Comité ont convenus d'élaborer un document auxiliaire regroupant les points amendés, au lieu de réviser intégralement le document principal du « Guide ».

Quant aux « Fiches techniques », le Projet a ciblé les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de l'amélioration du cadre de vie présentés dans les Fiches. Or, les domaines de développement concernés par le Modèle PDRD sont plus variés. Cependant, il est difficile de tout intégrer dans les Fiches techniques mais, au moins, les données révisées et les textes à ajouter ainsi que les nouveaux domaines en collaboration avec les diverses structures concernées du Comité sont intégrés.

(2) Feedback du site

Concernant les Fiches techniques, malgré leur grande applicabilité, il est jugé nécessaire d'élaborer une version par site, adaptée à la situation réelle et à l'environnement économique du site. C'est que le Projet propose aux vulgarisateurs en charge et à la population. Quant aux acteurs sur le terrain, ils ont souhaité l'augmentation des textes des Fiches avec des « domaines plus variés » et une « présentation de techniques au choix plus large ». En tenant compte des Fiches existantes, on se contente d'actualiser le prix et la valeur chiffrée après l'expérimentation, comme feedback du site. Le Projet vise l'application des Fiches dans un site ou un autre, elle est faite par étude de cas. Un rapport est élaboré et, si possible ajouté ou annexé aux « Fiches techniques ».

Beaucoup de propositions relatives à la présentation de techniques ont été adressées à cet effet. Dans la concertation organisée en août, il a été convenu de cibler 10 rubriques.

Le tableau suivant présente la proposition des thèmes et des structures chargées de rédaction.

Tableau 3.2 Proposition des thèmes à ajouter aux Fiches techniques

Thème		Rédaction	Collaboration
1	Lavage des mains	Direction régionale de l'hygiène	
2	Réserve d'eau au ménage	Direction régionale de l'hygiène	
3	Brise-vent avec méthodes diverses	Direction régionale des forêts	Institut National de Pédologie
4	Économie d'énergie (foyer amélioré)	Direction régionale des forêts	
5	Amendement du sol avec l'acide phosphorique	Institut national de recherche du sol	
6	Mesure contre la maladie New Castle	ANCAR	Inspection Régionale des Services Vétérinaires
7	Conservation et stock du niébé et de la cacahouète	ANCAR	
8	Insectes nuisibles et mesures du niébé et de la cacahouète	ANCAR	
9	Transformation des cacahouètes (Raffinage dangereux de l'huile)	ANCAR	Inspection Régionale des Services Vétérinaires
10	Élevage par l'application de l'urée	Direction régionale de l'élevage	

3.3.4 Organisation

Les résultats et enseignements tirés en matière d'organisation des populations dans la Phase de prolongation seront finalisés et ajoutés selon leur pertinence au « Guide » et « Fiches techniques ».

(1) Démarche antérieure à l'organisation

L'organisation des populations pendant la première phase, est axée sur deux approches, en fonction de la situation du site. La première approche consiste à placer l'ASUFOR mise en place par le PEPTAC1 au centre du développement communautaire sous l'initiative de la population ; l'autre approche consiste à mettre en place un nouveau Comité de développement communautaire. La gestion des activités de ce dernier est assurée par des Leaders locaux constituant les membres du comité. Les mérites et les démérites des deux approches sont présentés dans le tableau.

Garky Diaw	Les activités sont lancées sous l'initiative de l'ASUFOR.	La gestion du programme d'activités est assurée par des groupements féminins qui sont principaux les acteurs du développement communautaire.
Thiamène*	La gestion des activités communautaires est assurée par l'ASUFOR avec l'implication de groupements féminins et la communauté rurale.	La CR a commencé à discuter et étudier l'appui aux activités communautaires et la budgétisation pour les années qui suivent.
Nguène Sarr *	Dans le passé, un groupement féminin a été organisé avec un appui extérieur mais les activités ont été interrompues en raison d'un désaccord entre les membres.	Le système d'appui aux activités avec l'ASUFOR et la CR est en cours de constitution (la budgétisation de l'appui aux activités est en cours d'étude).

* Nouveau site avec lequel ont commencé les activités de la Phase de prolongation du PDRD

Concernant les « sites avancés » de Taïba Ndiaye, Moukh Moukh et Mbéyène Négué, les activités se sont déroulées depuis le PEPTAC sous l'initiative de l'ASUFOR. De ce fait, l'effet de l'introduction du CDC est faible.

(2) Planification et mise en œuvre des activités d'organisation des populations

En s'appuyant sur les expériences, le Projet vise à établir un système grâce à la fusion du système ASUFOR et de celui du CDC, depuis la fin de la Première phase jusqu'à la Phase de prolongation. Ce nouveau système est en application dans les deux nouveaux sites de Thiamène et de Nguène Sarr qui ont commencé leurs activités dans la phase de prolongation. Avec ce système, la décision relative au plan d'opération ou d'orientation, est prise conjointement par l'ASUFOR, les participants aux activités et la CR en qualité de leader d'opinion. Par ce biais, l'ASUFOR intègre son point de vue sur la gestion des ressources en eau, les participants en tant qu'acteurs présentent les problèmes, la CR en tant qu'organisation de soutien propose l'orientation de l'appui. Ceci rend possible l'élaboration et l'exécution du plan d'opération intégrant les avis de chaque partie prenante.

Tableau 3.5 Différence des structures en charge du développement communautaire -2

	Mérite	Démérite
Conception et gestion conjointe (Leader de participants aux activités+ASUFOR+CR)	-Implication constante des participants aux activités communautaires -Capacités d'organisation de l'ASUFOR, facilité de l'intégration de la notion de gestion de l'eau -Activités d'intérêt public et pérennité financière	-Si la CR est éloignée, la participation active n'est pas garantie. -Si la CR a une volonté politique forte, la structure devient un outil politique.

par un leader technique dans d'autres sites. Autre exemple, la formation en transformation du lait frais a été dispensée à Nguith par un leader technique de Moukh Moukh en août 2011. Pour la formation en foyer amélioré à Garky Diaw, une personne n'ayant pas été formée par le Projet mais ayant des capacités d'initiation à la technique du foyer amélioré a été trouvée.

3.4.2 Promotion de l'utilisation du « Guide » et des « Fiches techniques »

(1) Valorisation du « Guide »

Le Ministère de l'Hydraulique auquel le Projet a octroyé 1.200 exemplaires (à la DEM), a adopté « le Guide » comme futur manuel standard pour la gestion et la maintenance des installations hydrauliques. En outre, le Guide commence à servir comme référentiel de formation d'un programme agricole financé par un autre bailleur de fonds, et exécuté par la DRDR de Louga. Dans le cas de Nguène Sarr, les activités sont développées en impliquant le PDRD.

Pour approfondir la compréhension des autres bailleurs de fonds, le Projet a élaboré le « Guide en version anglaise ». Il l'a distribué, pendant le séminaire de partage, aux structures concernées, etc.

(2) Valorisation des « Fiches Techniques »

« Les Fiches techniques » ont été distribuées aux principales structures concernées de la Région de Louga, telles que les membres du « Comité de réflexion sur le développement communautaire » ; et commencent à être exploitées. Dans chaque site du PDRD, certains participants à la formation ayant vu les Fiches techniques pendant la période d'initiation, ont demandé à avoir certaines parties pour des personnes cibles ». Notons que la Fiche sur la transformation alimentaire atteint un niveau de perfectionnement très élevé. Elle a été jugée appréciable, d'autant plus qu'il suffit aux populations de reproduire fidèlement ce qui est indiqué dans la Fiche pour obtenir de bons résultats. Quant aux initiatives de gestion agricole et d'élevage, les populations veulent des résultats dès l'étape de conception, et se désintéressent aussitôt, parce que pour reproduire certaines techniques, la présence d'un expert est indispensable. D'autre part, il faut dire que les techniques adaptées aux spécificités régionales manquent d'applicabilité. Désormais, en plus de préciser le contenu, il faut présenter des techniques à choix plus large.

Actuellement, l'élaboration de la version en langue locale (wolof, peulh) est en cours. Les travaux sont à l'étape finale et une dernière vérification est en cours. Cette version sera distribuée aux vulgarisateurs, aux leaders des populations, etc. selon besoins.

Les pages du PDRD seront ajoutés au site WEB du Ministère de l'Agriculture pour que les lecteurs puissent consulter et télécharger les Fiches techniques et les autres outils du Projet (voir 3.4.6).

3.4.3 Appui à la vulgarisation du Modèle PDRD par les services administratifs

(1) Appui au test de l'approche du PDRD sous l'initiative du Conseil Régional

Le cadre de concertation formé principalement de structures régionales d'exécution du développement rural a participé à l'élaboration du « Guide ». Nommé « Comité d'examen du développement » depuis le mois de mars 2011, il continue des concertations périodiques avec l'appui de la DRDR. Les réunions organisées sont indiquées dans le tableau suivant (les réunions ont été organisées, sous l'initiative du Sénégal pendant l'absence des experts japonais, aux mois de mars-avril).

Le cadre de concertation formé principalement de structures régionales d'exécution du développement rural, des programmes et projets et des ONG ayant participé à l'élaboration du « Guide », nommée « Comité de réflexion de développement communautaire » depuis le mois de mars 2011, tient des concertations périodiques avec l'appui de la DRDR. Les participants sont des représentants de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR), l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF), la Service Régionale de l'Appui au Développement Local (SRADL), l'Institut National de Pédologie (INP), le Service Départemental du Développement Rural (SDDR), le Centre d'Appui au développement Local (CADL), le Service Départemental de la Direction du Développement Communautaire (SDDC), le Conseil Régional, la Direction Régionale de la Planification, l'Agence Régionale de Développement (ARD), le Bureau Régional de l'Inspection Académique (IA), SOS Sahel, etc. Les réunions organisées à ce jour sont indiquées dans le tableau suivant (les réunions sont organisées à l'initiative du Sénégal pendant l'absence des experts aux mois de mars-mai).

Tableau 3.7 Discussion au Comité de réflexion de du développement communautaire

Date	Nombre de participants	Sujet de discussion
18 mars	16	Ajout de nouveaux membres, Constitution du Comité, Discussion du contenu des activités
8 avril	15	Détermination des membres constituant le Comité examinés en mars, Concertation et accord sur la structure responsable
10 mai	15	Concertation sur le contenu des activités à mener par le Comité
21 juin	22	Amélioration de la pertinence du Guide et des Fiches techniques, Activités à mener à l'avenir, Accord sur l'élaboration du document auxiliaire du Guide et des Fiches à ajouter
10 août	20	Choix de thèmes pour les Fiches Techniques à ajouter, ajout de 10 nouveaux thèmes,* prévu, Discussion et accord sur le calendrier de travaux

* Voir « 3.3.3 Amélioration de la pertinence des Fiches techniques de développement communautaire », pour le détail.

Le Projet présume en tenant compte du taux élevé de présence et d'animation des débats que les participants sont très intéressés par le développement communautaire. A l'état actuel, les activités du Projet jouent le rôle de moteur dans un cadre de concertation ; Mais, il est nécessaire de prendre des dispositions pour que le cadre de concertation fonctionne sans l'appui de la JICA. Par exemple, par le choix d'un sujet de discussion parmi les activités autres que

L'enquête menée auprès de l'ARD et de la Direction de la Planification a révélé que l'importance du rôle des collectivités locales s'est accrue significativement sous la Politique de décentralisation et que la CR joue notamment un rôle de premier plan dans le développement local au niveau villageois.

Jusqu'à présent, le Projet a déployé les activités de développement local avec l'ASUFOR en tant qu'acteur central, en utilisant l'excédent d'eau. En effet, les activités communautaires tirent leur origine de l'utilisation de l'eau inexploitée. Cependant, au fur et à mesure, les activités communautaires se diversifient jusqu'aux activités qui se réalisent par de petits groupements villageois et qui ne sont pas directement liées à «l'eau», comme la transformation alimentaire et la fabrication d'objets artisanaux. A l'avenir, il est attendu que les activités des groupements seront pérennisées par des efforts et une gestion basées sur l'autonomie des groupements. Cependant, on prévoit que les ressources financières pour exercer les activités sont extrêmement compromises après l'achèvement du Projet. Dans ces circonstances, assurer des moyens de financement avec les ressources de la CR pour exercer les activités productrices en petits groupements villageois est d'une importance considérable, car la CR est une Collectivité locale autonome ayant des compétences et des responsabilités directes dans le développement du village basées sur le principe de l'autonomie financière.

L'enquête a révélé des commentaires affirmatifs de plusieurs agents concernés, relatifs à la mobilisation du budget de la CR dans les activités communautaires du PDRD. L'autre remarque pour la mobilisation financière porte sur l'importance de l'inscription des activités du PDRD dans les rubriques de budget annuel de la CR.

3) Situation et problèmes de la CR en tant que Collectivité locale

Comme mentionné ci-dessus, la Communauté Rurale s'administre par des conseillers élus au suffrage universel comme représentants de la population. Parmi les principaux problèmes dégagés par l'enquête menée par l'Equipe du Projet auprès du personnel concerné, celui de la «la qualité des Elus du Conseil Rural» est prégnant. Dans beaucoup de CR, le niveau d'instruction des Conseils ruraux est peu élevé et, ils n'ont pas de connaissances de base sur la gestion du Conseil rural et l'autonomie. Pour améliorer les capacités de gestion de la CR, le Gouvernement du Sénégal préconise d'affecter un Assistant Communautaire (ASCOM) chaque CR. Actuellement, un personnel administratif ayant un bon niveau d'instruction est mis à la disposition de chaque CR. Malgré ce dispositif, la plupart de CR maintiennent leur vieux système de prise de décision obsolète et empreint de mal gouvernance et de manque de technicité. L'exécution du budget n'est pas menée conformément au plan établi et le suivi de l'exécution n'est pas effectué pour pouvoir comparer avec le budget. C'est la situation réelle.

A partir de ce constat, il a été jugé efficace de promouvoir la prise de conscience du PCR et des Elus locaux en matière de maîtrise des connaissances et des techniques relatives au développement général, afin de valoriser le budget de la CR en le mobilisant dans les activités communautaires.

ministériels, des collectivités locales, des communautés de base et du secteur privé. Ce programme garde une cohérence avec les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et le Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSRP) ; il s'inscrit dans la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA).

Ses objectifs spécifiques sont :

- i) Augmenter l'accès aux infrastructures et services sociaux de base ;
- ii) Augmenter l'accès des populations les plus pauvres aux ressources financières ;
- iii) Renforcer les capacités des acteurs locaux ;
- iv) Renforcer les capacités de l'Etat pour la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

La Banque Mondiale (IDA) programme à hauteur de 50 millions.

Le Comité de pilotage et le Secrétariat sont placés au niveau de l'État. Les agences d'exécutions sont constituées des Directions nationales. La Direction Régionale du Développement assure la coordination du programme au niveau régional.

Le Programme est constitué de 4 composantes :

- i) Appui à la politique de décentralisation au développement participatif à travers l'aménagement législatif et le renforcement du système ;
- ii) Financement du développement local ;
- iii) Appui technique et renforcement des capacités ;
- iv) Coordination et communication, suivi et évaluation, gestion environnementale et sociale.

Parmi les 4 composantes, le rural est étroitement lié à la composante ii.. Conformément au protocole d'accord signé avec le Ministère de l'Économie et des Finances, le financement est accordé à :

10 Régions et 207 Collectivités locales (184 Communautés Rurales, dont 23 Communes).

Les secteurs prioritaires de l'appui sont : l'hydraulique, l'éducation, la santé, les infrastructures socio-économiques, la jeunesse, les sports et l'élevage.

La phase en cours du PNDL sera terminée en 2012. Et selon un membre de la Banque Mondiale (Expert principal du développement socio-rural), la contribution financière au PND sera arrêtée au terme du programme. Ensuite, les résultats de l'élection présidentielle prévue en février 2012 déterminent pour la suite l'orientation. Actuellement, 50% de ressources du PNDL sont financées par la Banque Mondiale. Il faut envisager une diminution éventuelle de ressources du programme après février 2012.

5) Possibilité de partenariat entre le PDRD et la CR dans les activités de développement rural par le Modèle PDRD

En tenant compte des circonstances ci-dessus et des résultats de l'analyse de la situation de terrain, trois démarches ont été initiées auprès des CR couvrant les sites du Projet. Toutefois, ces démarches seront exécutées prioritairement dans les deux nouveaux sites, pour les sites avancés de la Première phase, de la vigilance est nécessaire dans la mise en œuvre des démarches, en

- ii) Démarche pour l'inscription du plan d'activités de développement communautaire du PDRD dans les rubriques du prochain exercice

Le Projet œuvre pour que les activités communautaires du PDRD soit inscrites dans les sous-rubriques du budget de la CR de l'exercice prochain. Les démarches suivantes seront menées conformément au calendrier d'établissement du budget qui est indiqué dans l'encadré ci-dessous.

- a) Concertation avec les personnes concernées de la CR
- b) Développement de la prise de conscience des Elus et du Président de la CR
- c) Accord de collaboration (par écrit) avec la CR, si nécessaire
- d) Participation à l'orientation du budget en octobre
- e) Démarches visant l'inscription des activités PDRD dans les sous-rubriques du budget du prochain exercice

Calendrier d'établissement du budget de la CR	
Septembre	Collecte d'informations
Octobre	Orientation, Concertation
Novembre	Planification du budget
Décembre	Détermination du budget, Approbation
	Approbation par le Préfet

- iii) Démarche pour l'inscription du plan d'activités de développement communautaire du PDRD dans le Plan Local de Développement (PLD)

D'après les résultats de l'enquête, le plan annuel de chaque CR s'élabore sur la base du Plan quinquennal du PLD. A présent, il est temps de renouveler le Plan quinquennal dans chaque CR, et les travaux d'élaboration du nouveau PLD pour les 5 ans à venir sont entrepris avec l'appui technique des facilitateurs de l'ARD. Certaines CR ont terminé l'élaboration du nouveau plan. Le Projet fera des démarches avec les homologues dans la mesure du possible, pour que les activités communautaires du PDRD soient inscrites dans les sous-rubriques du PLD.

6) Identification de la tendance de l'appui au développement rural du PDRD dans la politique de décentralisation

Comme mentionné ci-dessus, le budget de fonctionnement de la CR dépend largement du programme national financé par des bailleurs de fonds. Pour cette raison, il est nécessaire de mener un suivi continu de la tendance des bailleurs de fonds qui appuient la politique de décentralisation, comme la Banque mondiale.

(4) Démarches pour l'acquisition du budget des structures homologues

Pour faire progresser la vulgarisation du Modèle PDRD et le développement durable du Modèle PDRD, il est indispensable d'assurer les frais d'activités (carburant et déplacement) des agents administratifs chargés des techniques de «vulgarisation». L'équipe du Projet fait

Toutes les autres activités stagnent, toutefois, l'élevage de petits animaux et la culture de fruits sont poursuivis individuellement. La culture au champ collectif est suspendue à cause de la détérioration de la clôture.

3) Mbeyène Négué

Les installations hydrauliques ont été remises en état en avril 2011, ceci a redonné de la vie au village qui était complètement « asséché » après la panne du forage. Après deux ans et demi, les habitants ont joui de la reprise de l'approvisionnement en eau. Dans cette joie, les femmes ont demandé à acquérir « les connaissances concrètes pour éviter la défaillance du forage ». Répondant à cette demande, le Projet a dispensé la « Formation au développement communautaire » les 28 et 30 juin 2011 pendant laquelle il a présenté l'importance de la gestion de l'eau et l'approche concrète de maîtrise de l'eau en termes de développement. A ce moment, le village a fait le choix des activités. Cette période est importante dans le sens où les habitants ont développé la réflexion sur la culture en saison de pluies, la maîtrise de l'eau, etc., avec l'Equipe du Projet.

Le 12 août 2011, le village a reçu la visite de l'équipe technique de l'élevage avec qui les habitants ont aménagé le périmètre de démonstration avec le point focal en élevage du village de Mbeyène Négué.

4) Ndate Bélakhore

La notion d'économie d'eau et sa technique ne sont pas correctement mises en place dans le champ collectif où l'économie d'eau n'est pas appliquée malgré la pratique de la culture de légumes. L'ASUFOR et le Comité de Développement Communautaire (CDC, voir 2.3.2 Développement des ressources humaines) soulignent que « l'économie d'eau est nécessaire, mais il est difficile de donner aux participants une orientation sur l'économie d'eau et aussi d'envisager la coordination entre eux ». Dans ce contexte, les activités du maraîchage ont été provisoirement arrêtées. Actuellement, les groupements de femmes souhaitent la reprise des cultures hivernales sous leur gestion autonome, on discute du transfert de la structure base de gestion au groupement féminin. La culture en saison des pluies se fait avec l'eau de pluie, l'eau du forage n'est pas utilisée. Le groupement féminin cultive le niébé, le maïs, etc., qui seront les matériaux pour la transformation alimentaire.

Une autre initiative concernant la transformation des céréales est mise en œuvre avec le même groupement de femmes ; l'achat de l'équipement pour faciliter la transformation, est en d'étude.

5) Bakhaya

Les installations hydrauliques fonctionnant à partir de panneaux solaires ont un problème de limite de prélèvement et en plus elles tombent souvent en panne à cause du vieillissement. Au mois de juillet 2011, les pompes sont tombées en panne. La Subdivision de la Maintenance du Ministère de l'Hydraulique est intervenue mais elle n'a pas installé une tension correcte.

Lors du séminaire de présentation de l'approche PDRD, le Projet a distribué aux participants les outils qui ont été confectionnés à la Première phase. Cependant, le nombre d'outils préparés n'était pas suffisant. Par conséquent, les outils ont été mis dans des CD-ROM et distribués aux autres participants selon leurs besoins. Ce sont les organisations internationales comme la FAO et le PNUD, les bailleurs et les ONG comme l'USAID et la FONGS et les services techniques comme le Direction de l'Horticulture et la DRDR de chaque région qui ont demandé les outils (voir 3.5.3-(2)). Les outils mis sur CD-ROM sont présentés ci-après.

Tableau 3.8 Les outils distribués en version numérique

1	Guide de Développement Communautaire, version française	6	Manuel de Gestion d'une Organisation Villageoise
2	Guide de Développement Communautaire, version anglais	7	Guide Pédagogique pour la gestion et l'économie d'eau
3	Fiches Techniques de Développement Communautaire	8	Matériel Pédagogique - Bande dessinée
4	Manuel pour la mise en place de Comité de Développement Communautaire	9	Film, version française
5	Manuel de Formation des Leaders Communautaires	10	Film, version wolof

(2) Promotion du Projet par l'intermédiaire de la Cellule de Communication du Ministère de l'Agriculture

L'expert du Projet a visité la Cellule de Communication du Ministère de l'Agriculture avec l'Homologue de la DAPS pour échanger des idées sur la vulgarisation des réalisations du PDRD. Le Projet a eu l'accord du Directeur de la Cellule, M. Malick BA, concernant l'insertion du « Guide » et des « Fiches techniques », principaux produits du Projet, dans le site WEB du Ministère de l'Agriculture avec la présentation sommaire du PDRD (Contexte, Réalisations, Perspective) [<http://www.agriculture.gouv.sn/>].

Concernant la participation des journalistes au Séminaire du PDRD, 12 sociétés de média issues de la presse écrite, de la télévision et de la radio, ont été invitées en s'appuyant sur les conseils de la Cellule de Communication. Les informations transmises par le biais de ces médias sont présentées dans la partie suivante (3).

(3) Promotion du Projet par les Médias

Le Projet a invité 12 sociétés de média, télévision, radio et presse écrite, au Séminaire de présentation des expériences et de l'approche du PDRD par la JICA. Le tableau suivant présente les émissions de télévision et de la presse écrite (voir annexe 14).

Division	Zone Nord	Zone Centrale 1	Zone Centrale 2	Zone sud
Ressources en eau	forage, fleuve Sénégal, Lac de Guiers	forage, puits (une partie)	forage, puits, cours d'eau (salinisé)	puits (nombreux), forage, cours d'eau
Qualité des eaux	Bon sauf une partie de zone	Bon sauf une partie de zone	Mauvais dans les régions de Fatick et Kaolack	Bon sauf une partie de zone
Eaux exploitables aux activités communautaires	forage, fleuve Sénégal, Lac Guiers	forage, puits (zone Niayes)	Principalement puits, mare, forage (bon qualité d'eau)	puits, eau de surface, forage
Dépendance de l'eau du forage	Fort			Faible
Activités, techniques dans la prise en compte de l'économie d'eau	Important			Moins important

*Source : DRDR, 2004-2010 (moyen)

Les régions dans la zone sud bénéficient de précipitations abondantes et abritent beaucoup de puits. Le degré d'importance accordé au forage est relativement faible tant dans la vie des habitants que dans les activités communautaires. Comme l'économie d'eau est une orientation technique du PDRD, l'applicabilité du modèle est plus faible que dans d'autres zones. Le Projet ne cible pas la zone sud pour étudier l'application du modèle de manière approfondie.

(2) Spécificités des régions dans les zones nord et centrale

On présente ensuite une vue d'ensemble des régions respectives dans les zones nord et centrale. Après la révision du découpage administratif pendant ces dernières années, la Région de Matam est créée en 2001 après être dissociée de celle de Saint-Louis et, de même, la Région de Kaffrine est créée en 2008 après être dissociée de celle de Kaolack. Pour cette raison, ces deux régions ne font pas l'objet de réflexion du fait de l'insuffisance de documents de référence et de données statistiques.

Donc, les régions ciblées de l'étude du Projet sont les 5 régions limitrophes de la Région de Louga, Saint-Louis, Thiès, Diourbel, Kaolack et Fatick.

Les données de base ainsi que les informations importantes concernant le développement communautaire seront abordées dans la section suivante : le nombre de population, les précipitations et le climat, le sol, les ressources hydrauliques, l'agriculture, l'élevage, les programmes et projets du même domaine que le PDRD et la stratégie de développement régional.

1) Généralités par région

Les généralités des régions ciblées sont ci-dessous

La situation de l'élevage par région est présentée dans le document annexe15 (4). Dans l'ensemble, l'élevage extensif est dominant. Néanmoins l'élevage sédentaire et intensif prend progressivement de l'importance. En particulier, dans les banlieues des grandes villes de Thiès et de Kaolack, les gens pratiquent l'élevage moderne. Dans les deux régions de Thiès et de Diourbel, les éleveurs sont suffisamment structurés et disposent d'un haut potentiel de vulgarisation des techniques.

4) Programme et projet et stratégie par région

Les programmes et projets du domaine hydraulique et du développement rural en cours d'exécution dans chaque région identifiés par le PDRD figurent dans le tableau suivant.

Région de Saint-Louis	PNDL, PSAOP, Plan International, AQUADEV, Radi, Hunger project, GREEN, Caritas, Lux Développement, etc. En outre, le SAED intervient dans le développement des vallées du fleuve Sénégal.
R. de Thiès	PNDL, USAID, CTB, Lux Développement
R. de Diourbel	PNDL, World Vision, SOS Sahel, CTB
R. de Fatick	PNDL, PEPAM-BA/CTB, PAPIL, ACDEV, World Vision, FEE (Femmes, Enfants, Environnement), PDIF, PROGERT, PRODDDEL, ASPRODEV
R. de Kaolack	PEPAM-BA/CTB, ENSS (Elan Nord Sud Sénégal), World Vision, Karitas, CHAULMOOGRA-AIDE HUMANITAIRE, CRMFR (Coordination Régionale des Maisons Familiales Rurales), Plan Sénégal, TOSTAN, etc.

La liste ci-dessus, élaborée par le PDRD, ne donne qu'une partie des programmes et projets en cours parce qu'il n'est pas facile de les identifier tous. Cependant, on peut confirmer qu'il y a une tendance perceptible de la présence de nombreux programmes et projets dans les régions de Fatick et de Kaolack, en comparaison avec les régions de Thiès et de Diourbel qui n'ont pas beaucoup de programmes et projets. Lors de la mise en œuvre du Projet, il est nécessaire d'étudier la tendance et l'orientation des projets similaires afin d'éviter la concurrence et la contradiction entre les programmes. Une attention particulière doit être accordée aux régions de Fatick et de Kaolack lors de la mise en place du Modèle PDRD.

Le sommaire de la stratégie par région (principales rubriques) est présenté dans le tableau suivant.

Région de Saint Louis	Agriculture : Facilitation de l'accès aux facteurs de production (eau, terres et intrants), Mise en place des circuits performants de commercialisation par la planification et la diversification de la production agricole, vulgarisation de techniques simples de conservation et de transformation des produits périssables et la réhabilitation du transport, l'augmentation de la productivité des agriculteurs, soutien substantiel de l'activité horticole Elevage : Augmentation de la productivité du cheptel, Facilitation de l'accès aux services et produits de santé et de production animale, Mise en place de circuits de commercialisation des produits et sous-produits de l'élevage, Intégration agriculture- élevage- foresterie, Promotion de l'aviculture Pêche maritime et continentale, gestion des ressources naturelles, Développement des ressources humaines et de la qualité de vie
Région de Thiès	Formation de ressources humaines de qualité, renforcement des performances économiques régionales dans le cadre d'un développement durable, renforcement de

Les rubriques suivantes seront adoptées pour mener l'étude, et l'applicabilité du modèle PDRD sera jugée en tenant compte de ses particularités.

Rubrique	Critère de jugement
1) Ressources en eau (débit)	Le modèle est plus efficace dans la zone où les ressources en eau sont peu disponibles.
2) Qualité de l'eau	La qualité de l'eau doit être bonne pour le maraîchage, elle doit être supérieure aux normes de l'eau potable.
3) Sol	La nature du sol est adaptée à l'agriculture.
4) Importance du forage, de l'ASUFOR	Plus le niveau de dépendance au forage et à l'ASUFOR est élevé, plus le modèle est efficace.
5) Acceptation du Modèle PDRD par la population (estimation)	Il n'y a pas beaucoup d'activités « à intrant et revenu importants » (par la population ou par le projet) pour que la population puisse accepter les techniques à faible intrant.

L'approche du PDRD est plus efficace dans la zone où les ressources en eau sont limitées. Pour exercer les activités agricoles, la qualité de l'eau et la nature du sol doivent être conformes à la culture. Du point de vue de la population, plus elle ressent la nécessité du forage et de l'ASUFOR, plus le modèle PDRD est appliqué correctement. Avant tout, il est nécessaire de réfléchir à l'orientation du modèle, si, par exemple, le faible intrant sera accepté ou non par la population.

Tableau 3.12 Adaptabilité du modèle PDRD par région

Rubrique \ Région	Saint-Louis	Thiès	Diourbel	Fatick	Kaolack
1) Ressources en eau (débit)	Peu de disponibilité sauf cours d'eau et lac	Peu de disponibilité sauf zone côtière	Peu de disponibilité	Puits assez nombreux	Puits relativement nombreux
2) Qualité des eaux de l'aquifère (pour la culture)	Bon dans l'ensemble	Bon dans l'ensemble	Bon dans la zone ouest	Pas adapté	Inadapté sauf une partie des eaux
3) Sol	Sol arable dans l'ensemble			Beaucoup de sols salinisés incultivables ou difficilement cultivables	
4) Importance du forage et de l'ASUFOR	Très important sauf la zone côtière du fleuve et du lac	Important	Important	Moins important que d'autres régions	Moins important que d'autres régions

vulgarisation de l'approche du PDRD. Cependant l'influence religieuse est très forte, il est nécessaire d'informer l'autorité religieuse à l'avance de la mise en œuvre des activités. La qualité de l'eau est bonne dans le département de Bambey. Il est propice d'élaborer la stratégie qui vise prioritairement ce département. Le sol n'est pas fertile mais il n'a pas de gros problème. Toutefois, il faut se méfier de fortes influences religieuses, et il est nécessaire de prendre garde de ne pas lancer les activités avant d'expliquer et de demander la compréhension de l'Autorité religieuse locale. Notamment, pour les activités à mener dans cette zone religieuse et ses environs, il est nécessaire d'étudier et de vérifier la possibilité de la mise en œuvre viable des activités.

➤ Région de Fatick

Dans l'ensemble de la région, la qualité d'eau du forage est mauvaise. Le maraîchage est difficile. Il y a aussi beaucoup de zones salinisées où le maraîchage n'est pas réalisable. Par contre, l'eau des puits et des marres est relativement abondante ; l'application du Modèle PDRD basé sur le forage sera probablement difficile. La région de Fatick est une région très pauvre du Sénégal ; pour cette raison, de nombreux projets et ONG y interviennent. Par-là, on peut présumer que l'importance du Modèle PDRD serait relativement faible et que la population ne serait pas tellement intéressée par les activités du PDRD.

➤ Région de Kaolack

La situation de l'eau est la même que dans la région de Fatick et, dans les environs de la ville de Kaolack, le revenu est élevé. Pour ces raisons, la mise en place de l'approche PDRD sera difficile. La qualité des eaux du Département de Nioro n'est pas adaptée à la culture et le sol est salinisé sur une vaste étendue. Quant au sud du Département de Nioro, la qualité de l'eau est bonne, cependant, les gens sont plutôt intéressés par les mesures contre l'érosion du sol ; l'importance du Modèle PDRD sera relativement basse.

3.5.2 Approbation de l'Approche du PDRD au Niveau central

La reconnaissance du Modèle PDRD au niveau du ministère fait l'objet de concertations avec le Secrétaire général (ancien Directeur de la DAPS) du Ministère de l'Agriculture et les Homologues de la DAPS. Il a été décidé de demander la signature du ministre sur le document établi. Cependant, concernant la reconnaissance du Modèle PDRD au niveau central, les problèmes suivants ont été soulevés.

- La principale zone d'intervention du Projet cible les alentours des installations hydrauliques si bien que l'approche du PDRD ne couvre pas la totalité des questions de Développement rural au Sénégal;
- Pour obtenir « l'approbation du Modèle PDRD », l'analyse et l'étude minutieuse du modèle sont nécessaires au sein du Ministère de l'Agriculture. De ce fait, l'approbation du modèle pendant la phase de prolongation n'est pas garantie du point de vue du contenu et du temps.

Tableau 3.8 Synthèse des rencontres

Personne /Structure	Discussions
ART GOLD / PNUD M. Mbaye Faty Ndiaye	<ul style="list-style-type: none"> Le programme intervient dans la Région de Louga en appui aux Collectivités locales. Le Programme est en train de construire un forage à Kabb Gaye dans la CR de Ndande et souhaiterait que le PDRD appuie cette population sur le FDC. ART GOLD dispose d'une équipe locale au niveau de l'ARD avec laquelle le PDRD pourrait collaborer pour les activités de terrain.
Direction de l'Appui au Développement Local M. Abdoulaye NDIAYE	<ul style="list-style-type: none"> M. Ndiaye s'est dit très satisfait de la collaboration du projet avec les CADL ; D'ailleurs, le Chef de service régional lui a rendu compte du dernier Comité d'exécution tenu à Louga. Il a beaucoup félicité le projet pour sa démarche et a réitéré l'engagement de ses services à accompagner le Projet dans cette dynamique au niveau de toutes les régions; M. Ndiaye a proposé l'invitation de Vision Mondiale (ONG) qui a réalisé à cibler d'ouvrages hydrauliques.
CONGAD M. Mbaye Niang, <i>Responsable des programmes</i>	<ul style="list-style-type: none"> M. Niang a confirmé sa participation au séminaire mais souhaite disposer de deux participants compte tenu de sa configuration. Le CONGAD est prêt à accompagner le Projet dans la vulgarisation de l'approche à travers son réseau de partenaires et son site WEB : www.congad.sn. Le CONGAD dispose d'une antenne régionale à Louga et la coordination est assurée par l'ANFA.
CLM Mme Aminata Mbodji	<ul style="list-style-type: none"> Mme Mbodji s'est félicitée de la collaboration entre le PDRD et le programme NESA sur le terrain. Elle s'est engagée à approfondir ce partenariat qui est une complémentarité entre les deux programmes. Le programme NESA mettra en place le petit matériel pour la production et le PDRD se chargera de la formation et la sensibilisation pour l'atteinte de l'objectif commun qui est la sécurité alimentaire. La réflexion entre les deux parties va continuer après le séminaire et ce modèle de collaboration directe pourra être cité lors du séminaire.
FONGS Babacar Diop, <i>Président</i>	<ul style="list-style-type: none"> La FONGS compte un réseau de partenaires et est représenté à Louga par la FAPAL. Le FONGS peut appuyer la vulgarisation du modèle dans 11 régions du pays.
FAFS Oumou Kantoum Sarr, <i>Secrétaire Exécutif</i>	<ul style="list-style-type: none"> Mme Sarr a confirmé sa participation au séminaire au nom de la FAFS. La FAFS à travers ses représentants à la base est prête à collaborer avec le PDRD sur les activités avec les groupements.
CTB Mme Dominique Vander Liden, <i>Responsable BRAVAFOR</i> M. Ibrahima Sall, <i>Responsable du Renforcement des Capacités BRAVAFOR</i> Mme Corine Niox Diouf <i>Chargée de Programme</i>	<ul style="list-style-type: none"> La CTB va participer au séminaire D'ailleurs, elle souhaite disposer de deux invitations. La CTB est très intéressée par l'approche PDRD dans le cadre du BRAVAFOR. La CTB souhaite continuer les discussions avec le PDRD pour voir la suite de la collaboration dans le cadre du BRAVAFOR. Le BRAVAFOR intervient aussi dans les régions de Thiès et Diourbel. BRAVAFOR mettra en place les installations hydrauliques. Un exemplaire du guide et des fiches techniques a été transmis à la CTB.
USAID Aaron Brownell; <i>Chargé du</i>	<ul style="list-style-type: none"> L'USAID a confirmé sa participation au séminaire avec au moins deux personnes.

Comme mentionné dans la section 3.2, on a confirmé les avancements indiqués ci-dessous en matière de valorisation de vulgarisateurs et de ressources humaines au niveau communautaire.

- Les capacités d'application de vulgarisateurs pour faire face à la situation du terrain, telle qu'elle se présente, à travers la pratique sur le terrain (OJT) sont progressivement améliorées.
- La possibilité de vulgarisation par les vulgarisateurs de l'ANCAR, suite au Protocole entre l'ANCAR et la DRDR, est accrue. Les mesures de partenariat et de collaboration ont été prises à titre d'essai avec ces vulgarisateurs dans quelques sites.
- Les Leaders techniques et les Leaders organisationnels sont valorisés au niveau du terrain (les leaders de Moukh Moukh ont joué le rôle de formateur technique à Nguith, Ils ont participé à la formation au développement communautaire à Thiamène.

Avec l'ANCAR, l'accord a été signé en août 2011 entre les deux entités et des rapports de partenariat sur le terrain viennent d'être amorcés. Le Projet a organisé un séminaire de présentation du Modèle PDRD aux CAR et il y aura une forte possibilité d'implication poussée des CAR dans les activités des sites du Projet et de vulgarisation du Modèle PDRD dans la zone de tutelle du CAR hors du site du Projet. En plus, le CAR du Département de Kébémér a participé à la formation des homologues au Japon entre août et septembre 2011. Il est souhaitable que les partenariats et les collaborations avec l'ANCAR prennent une forme plus concrète.

Pour ce qui est de la valorisation des ressources humaines au niveau communautaire, il est attendu qu'elle soit promue selon le contenu et l'avancement des activités communautaires de chaque site.

Les expériences et recommandations tirées de ces actions seront intégrées pour rendre le modèle plus proche de la perfection (ou rendre le modèle plus pertinent).

(2) Etat d'avancement du Résultat 2 : «La pertinence du «Guide » et des «Fiches techniques » est améliorée pour réaliser efficacement le développement communautaire à l'initiative de la population»

Comme mentionné dans la section 3.3, on a confirmé les avancements indiqués ci-dessous en matière d'amélioration du « Guide » et des « Fiches techniques ».

- Une nouvelle tentative est lancée pour identifier une structure ayant la fonction de coordination du développement communautaire au niveau village par l'implication de la CR.
- Les membres du Comité d'examen du développement communautaire ont déterminé d'autres Fiches à ajouter aux « Fiches techniques » et commencé les travaux de rédaction.

Une nouvelle tentative en matière de création d'un cadre structuré de développement au niveau communautaire est lancée, premièrement à travers le partenariat avec la communauté

de ressources humaines et du budget de vulgarisation, etc.) n'est pas claire. A ce propos, il est nécessaire d'encourager les directions centrales à y concentrer plus d'efforts. Le succès du séminaire tenu en juillet 2011 a contribué énormément à élargir la possibilité de vulgarisation du Modèle PDRD dans l'avenir. En effet, l'approche des ONG et des bailleurs de fonds ayant participé au séminaire est toujours poursuivie. Par là, à partir de maintenant, il est attendu que l'utilisation des outils de développement du PDRD soit davantage explorée et que l'échange d'expériences soit renforcé.

Qui plus est, le Gouvernement du Sénégal a soumis la requête pour la deuxième phase du PDRD en manifestant une attitude positive et ferme à l'égard de la vulgarisation du modèle.

Comme expliqué précédemment, les activités visant la réalisation des 3 résultats attendus dans la phase de prolongation sont en bonne voie. La réalisation des activités prévues au cours de la période du Projet est fort probable. Il reste toutefois, des problèmes qui seront abordés dans la section suivante, sur lesquels le Projet doit s'engager. Le Gouvernement du Sénégal, de son côté, pense qu'il est possible de réaliser l'objectif du projet qui est de « Renforcer les repères pour parvenir à un développement communautaire », à travers les efforts attendus par le Projet.

3.6.2 Problèmes restant à résoudre

Pour atteindre l'objectif de la phase de prolongation mentionné dans la partie précédente, il est indispensable de satisfaire 3 points : (1) Renforcement des ressources humaines qui s'engagent dans la pérennisation et la vulgarisation du Modèle PDRD ; (2) Outils à haute applicabilité ; (3) Mise en place d'un système structuré d'appui aux ressources humaines formées, pour que ces dernières mettent en œuvre les activités de vulgarisation en utilisant les outils de développement.

Dans cette section, on abordera les facteurs entravant la réalisation actuellement ou dans l'avenir.

(1) Développement des ressources humaines

1) Développement des ressources humaines de l'Administration

i) Vulgarisateurs chargés de l'appui à la population sur le terrain

Les vulgarisateurs de la partie de l'administration sont formés dans la mesure du possible à travers l'OJT. L'objectif initial qui est « la formation des homologues du Ministère de l'Agriculture et des Directions centrales » est réalisé. Cependant, compte tenu de la vaste étendue de la zone ciblée et de la grande variété des composantes de l'appui à fournir, le nombre de vulgarisateurs reste largement insuffisant et, en plus, la diversification de techniques proposées n'est pas assurée de manière satisfaisante.

A ce propos, des concertations ont lieu pour utiliser les vulgarisateurs de l'ANCAR et les ressources humaines de la Communauté Rurale (CR). L'objectif final est « la mise en œuvre de la formation sur le développement communautaire du PDRD » destinée aux vulgarisateurs de l'ANCAR dans la région, à la promotion de la participation de la CR à diverses concertations et

l'agriculture et de l'amélioration de conditions de vie. Cependant, les vulgarisateurs déploient leurs capacités en milieu rural à partir de leur lieu de résidence. Pour cette raison, il est indispensable d'assurer les moyens de transport ou le déplacement pour les visites de sites. Malheureusement, à l'état actuel, le financement attribué par l'Administration est extrêmement limité. Ainsi, dans la perspective de la vulgarisation du modèle, la mobilisation de fonds pour les activités de vulgarisateurs, sera un des problèmes prioritaires dans le futur, après le retrait de l'appui du Projet. A cet égard, la compréhension et la collaboration des structures locales et l'appui structuré émanant des organismes centraux sont nécessaires. Cependant, il existe beaucoup de structures concernées par le Modèle PDRD et, comme le PDRD est un projet à base régionale, il y a une limite à ce que le Projet peut faire pour toutes ces structures. Pour le moment, le Projet se concentre sur la demande d'inscription des activités du PDRD dans le budget de la DRDR et du Ministère de l'Agriculture et la production de résultats.

2) Applicabilité du Modèle et souplesse de son application

Une des particularités du Modèle PDRD est la réalisation du développement local à travers une approche intégrée des divers acteurs impliqués. Etant donné la différence dans les capacités des structures locales et l'intérêt et la dynamique des agents du service technique selon la localité, il n'est pas toujours vrai que la méthode appliquée dans la Région de Louga est effective dans d'autres régions. Le PDRD entreprend des initiatives pour améliorer l'applicabilité du modèle à travers les activités visant la réalisation du Résultat 2 et, parallèlement, réalise l'adaptation du modèle en fonction de la situation réelle de chaque site. Pour réaliser cet objectif, la formation et la mobilisation des personnes ressources pour la vulgarisation des divers domaines, ainsi que le renforcement des structures de la zone ciblée pour la vulgarisation, en particulier au niveau en dessous de la région, revêtent une signification importante.

Dans la perspective de la vulgarisation et du développement du modèle dans d'autres régions après l'achèvement de la Phase de prolongation, il est nécessaire d'entamer des discussions plus concrètes pour déterminer la stratégie avec laquelle le Gouvernement du Sénégal conduira la vulgarisation du modèle en pratique.

3) Retard de la mise en application du Modèle PDRD par le Conseil Régional

Dans la section 3.4.3, l'échange du Protocole de vulgarisation du Modèle PDRD avec le Conseil Régional a été évoqué. Le budget accordé aux activités du Projet n'est pas mobilisé jusqu'à présent. Si ce budget n'est pas exécuté dans cette phase, l'efficacité sera remise en cause et il faudra analyser les problèmes relevés du partenariat avec le Conseil Régional et étudier l'élaboration d'un document auxiliaire au « Guide ».

4) Réflexion sur l'ensemble du système de vulgarisation

Comme indiqué plus haut, il y a nombre de problèmes autour de la mobilisation des personnes ressources et du système d'exécution de la vulgarisation. Malgré les difficultés, le

Chapitre 4 Plan d'action pour l'avenir

4.1 Plan d'action de la 2nde partie de la phase de prolongation

Conformément au Rapport de commencement, le plan d'opération de la 2nde moitié de la phase de prolongation est présenté dans le tableau suivant.

Tableau 4.1 Plan d'opération au cours de la 2nde moitié de la phase de prolongation

Période du projet Activités		Phase de prolongation					
		2011			2012		
		10	11	12	1	2	3
【1】	Explication et concertation concernent les activités de la phase de prolongation	[Bar chart showing activity from Oct 2011 to Mar 2012]					
	- Organisation du Comité mixte de pilotage						
	- Organisation du Comité d'exécution du Projet						
【2】	Promotion du Projet	[Bar chart showing activity from Oct 2011 to Mar 2012]					
【3】	Renforcement et extension des ressources humaines chargés du développement communautaire	[Bar chart showing activity from Oct 2011 to Mar 2012]					
【4】	Amélioration du niveau de précision des outils de développement communautaire	[Bar chart showing activity from Oct 2011 to Mar 2012]					
【5】	Valorisation des ressources humaines formées	[Bar chart showing activity from Oct 2011 to Mar 2012]					
【6】	Promotion de l'utilisation du Guide et des Fiches techniques	[Bar chart showing activity from Oct 2011 to Mar 2012]					
【7】	Expérimentation du modèle PDRD et appui au développement communautaire par l'Administration	[Bar chart showing activity from Oct 2011 to Mar 2012]					
【8】	Appui à l'élaboration du plan de « développement	[Bar chart showing activity from Oct 2011 to Mar 2012]					
【9】	Continuation et développement des activités	[Bar chart showing activity from Oct 2011 to Mar 2012]					
【10】	Vulgarisation et d'extension du modèle PDRD dans d'autres	[Bar chart showing activity from Oct 2011 to Mar 2012]					
	- Reconnaissance du modèle PDRD au niveau central	[Bar chart showing activity from Oct 2011 to Mar 2012]					
	- Démarches auprès des régions ciblées du modèle PDRD et d'autres bailleurs	[Bar chart showing activity from Oct 2011 to Mar 2012]					
【11】	Collaboration au suivi de la phase de prolongation	[Bar chart showing activity from Oct 2011 to Mar 2012]					
【12】	Organisation du comité mixte d'évaluation						
【13】	Organisation du Séminaire Final						
【15】	Rédaction et soumission du Rapport Final						

Il n'y a pas de modification importante en regard du plan initial, toutefois, les points suivant sont à examiner.

- 1) Concernant [7] « Appui à l'expérimentation du Modèle PDRD par les services administratifs », l'expérimentation par la Gouvernance de la Région est retardée à cause de la difficulté de mobilisation du budget. A cet effet, il faut reprendre l'étude sur les démarches de partenariat futur avec le Conseil Régional et la DRDR.
- 2) La visite au Sénégal de la Mission d'étude du siège de la JICA, est prévue au début du mois de janvier 2011 pour l'évaluation et le conseil sur la gestion du Projet. Les dates des réunions suivantes seront arrangées : [11] « Suivi de la phase de prolongation », [12] « Organisation du Comité mixte d'évaluation », [1-2] « Organisation du Comité mixte de pilotage » (2^{ème} Comité depuis le lancement de la phase de prolongation), [1-3] « Organisation du Comité d'exécution du Projet » (2^{ème} Comité depuis le lancement de la phase de prolongation).

➤ **Organisation du Comité d'exécution du Projet**

Les résultats des activités et de l'évaluation de la phase de prolongation mentionnée ci-dessus, seront restitués et les produits et enseignements obtenus au cours de la mise en œuvre du Projet, seront partagés. Notamment, le texte ajouté aux « Fiches techniques » et au « Guide » sera expliqué. Il sera procédé à un échange d'idées sur la vulgarisation et la pérennisation dans la Région de Louga dans le futur.

➤ **Organisation du Séminaire final**

Le Séminaire final sera organisé respectivement à Dakar et à Louga dans le but d'informer largement les acteurs concernés du Sénégal et les bailleurs de fonds sur les résultats du Projet. En plus des acteurs concernés par le Projet, le Séminaire cible aussi les Collectivités locales, les instituts de recherche et d'autres bailleurs de fonds, ONG et projets de développement rural. Les efforts seront axés sur l'extension du Projet vers d'autres régions et un appui poussé à l'application de l'approche du PDRD à travers le Séminaire.

➤ **Rédaction et soumission du Rapport final de la Phase de prolongation**

Les résultats des activités menées au cours de la Phase de prolongation seront finalisés et le Rapport final sera soumis avant mars 2012.

4.2.2 Renforcement des capacités des personnes ressources et augmentation de l'effectif des vulgarisateurs

Le renforcement des capacités des personnes ressources formées jusqu'à présent a été effectué principalement à travers le module pratique de terrain (OJT) en profitant de toutes les occasions offertes par les activités. La seconde partie de la phase de prolongation poursuivra dans cette voie.

La participation des vulgarisateurs de l'ANCAR, avec laquelle le Projet a passé un accord en vue de l'augmentation de l'effectif des vulgarisateurs, est déjà amorcée. L'appui technique aux vulgarisateurs de l'ANCAR sera réalisé au cours de formation, etc. Ces derniers seront formés comme ressources humaines chargées de la vulgarisation du Modèle PDRD. Les démarches expérimentées et les problèmes soulevés concernant la collaboration seront inventoriés et reconstitués comme une approche à proposer pour la vulgarisation du Modèle PDRD.

4.2.3 Amélioration de la pertinence du « Guide » et des « Fiches techniques »

La concertation sur la démarche et le contenu des travaux de rédaction en vue d'améliorer la pertinence a été poursuivie dans la première partie de la phase de prolongation. Concernant le « Guide », pour en faire un outil plus simple, des documents annexes seront rédigés et proposés par le Projet et ses collaborateurs, en actualisant quelques valeurs chiffrées pour le calcul de multiplication. Par contre, certains souhaitent élaborer plutôt la version révisée (2^{ème} tirage) lorsque les problèmes deviennent un peu plus clairs. En tenant compte de ces deux options, l'étude sera poursuivie pour le contenu et la démarche également.

➤ **Promotion de la collaboration et du partenariat avec les Communautés Rurales**

Le PDRD poursuivra et renforcera le partenariat avec la Communauté Rurale d'appartenance des sites ciblés respectifs. Le Projet s'efforcera de faciliter l'intégration des activités du PDRD tant dans le PLD, plan de développement au niveau de la CR, que dans le budget annuel de la Communauté Rurale des sites de Thiamène et Nguène Sarr. Dans ces sites, la concertation avec la CR sera poursuivie pour discuter du rôle de la CR dans le développement communautaire. Les résultats tirés de la discussion seront présentés comme cas d'intervention ou proposition d'activités du PDRD. C'est une initiative de la CR visant la formulation d'une nouvelle mission de la CR.

Le Projet continuera à expérimenter et étudier les différentes démarches en matière d'approche concrète de la participation aux activités dans les sites, l'utilisation du budget propre de développement de la CR et de la subvention accordée par les bailleurs de fonds. Les résultats tirés de l'étude seront compilés comme document de référence. Étant donné que le transfert de compétences et l'allocation du budget par le Gouvernement central manquent de précision et de transparence, le Projet poursuivra l'étude pour saisir la situation réelle des dispositifs.

➤ **Approches destinées à d'autres Bailleurs de fonds**

Supposant la collaboration des sites pilotes du PDRD, le Projet a mené la visite du site du PVM (Projet des Villages du Millénaire). Cependant, le Projet a jugé difficile la mise en place des approches du PDRD telles que l'agriculture à économie d'eau, etc. Le Projet fera la sélection de sites. Après le choix des sites, le Projet examinera la possibilité d'apports concrets qui seront mis en œuvre dans la période restante de la phase de prolongation.

4.2.5 Étude de la possibilité d'extension de l'Approche PDRD dans d'autres régions

(1) Approbation du Modèle PDRD au niveau central

Il reste difficile de faire reconnaître officiellement le modèle élaboré par le PDRD par le ministre comme « modèle de développement rural préconisé par l'État ». De ce fait, le Projet vise à obtenir la reconnaissance de « l'approche du développement du PDRD » en tant qu'approche effective du développement. Les efforts seront poursuivis dans l'élaboration et la soumission du document nécessaire au Cabinet du ministre, en concertation avec la DAPS. Le Projet agira pour être reconnu dans les meilleurs délais avec l'appui du Secrétaire général du Ministère de l'Agriculture.

(2) Démarches auprès des régions ciblées du Modèle PDRD

Les régions candidates ciblées pour la vulgarisation du Modèle PDRD sont les régions de Saint-Louis, Thiès et Diourbel. Le Projet procédera à la présentation et la discussion du processus du Modèle PDRD dans la Région de Saint-Louis qui montre une grande possibilité d'application du Modèle PDRD et celle de Thiès qui est un site cible de la première phase.

ANNEXES

Annexe

Table des matières

ANNEXE 1	CADRE LOGIQUE DU PROJET (PDM ₁).....	2
ANNEXE 2	ACTIVITÉS DES VILLAGES POLARISÉS ET DES VILLAGES VOISINS DES SITES.....	5
ANNEXE 3	PLAN D'OPERATION DE LA PHASE DE PROLONGATION DU PDRD.....	6
ANNEXE 4	Liste de présence du 6 ^{ÈME} COMITÉ DE PILOTAGE DU PDRD.....	7
ANNEXE 5	Liste de présence du 9 ^{ÈME} COMITÉ D'EXÉCUTION DU PDRD.....	8
ANNEXE 6	« PARTAGE DES EXPÉRIENCES DE LA JICA DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL – L'APPROCHE PDRD».....	9
ANNEXE 7	PRÉSENTATION AU SÉMINAIRE DE « PARTAGE SUR L'EXPÉRIENCE DE LA JICA DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL : APPROCHE DU PDRD ».....	10
ANNEXE 8	Liste des participants qui ont manifesté leur intérêt à collaborer avec le PDRD.....	11
ANNEXE 9	FORMATION POUR LES VILLAGEOIS.....	12
ANNEXE 10	Liste de conseillers agricoles et ruraux (CAR) de la direction de la zone sylvopastorale de l'ANCAR (LOUGA).....	16
ANNEXE 11	PROTOCOLE DE PARTENARIAT ENTRE L'ANCAR ET LE PDRD.....	17
ANNEXE 12	ETAT DES LIEUX DES SITES DU CONSEIL RÉGIONAL.....	22
ANNEXE 13	RAPPORT DU COMITÉ DE REFLEXION.....	25
ANNEXE 14	ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION ET DE LA PRESSE CONCERNANT LE SÉMINAIRE.....	32
ANNEXE 15	SITUATION DES RÉGIONS CIBLÉES CANDIDATES MODÈLE PDRD.....	35
ANNEXE 16	Liste des documents reçus.....	43

Sommaire du Projet	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
<p>Résultats attendus</p> <p>1. Les personnes chargées de la vulgarisation du développement communautaire sont formées.</p> <p>2. Les outils (Guide & Fiches techniques de développement communautaire) sont élaborés pour réaliser efficacement le développement communautaire à l'initiative de la population.</p> <p>3. Le système de vulgarisation du modèle de développement élaboré par le Projet est renforcé.</p>	<p>1-1. Plus de trois homologues et/ou vulgarisateurs comprenant le modèle PDRD sont formés.</p> <p>1-2. Un Leader organisationnel est formé dans plus de 80% de groupements participant aux activités.</p> <p>1-3. Plus d'un (1) Leader technique par site est formé.</p> <p>1-4. La proportion de femmes Leaders organisationnels par site s'élève à plus de 50%.</p> <p>1-5. Une liste d'encadreurs techniques chargés du développement communautaire de la région de Louga est largement diffusée au niveau de ladite région.</p> <p>2-1. Plus de 60% des Techniques de développement communautaire mises au point par le Projet sont adoptées par la population dans plus de trois (3) sites cible du Projet.</p> <p>2-2. Les intentions de la population du site sont intégrées dans les «Fiches techniques de développement communautaire».</p> <p>2-3. Plus de deux (2) femmes sont choisies comme membre du Comité de rédaction du «Guide» et l'aspect genre est pris en compte dans le «Guide».</p> <p>2-4. «Le Guide» est approuvé par le Comité de rédaction et les Conseils techniques du «Guide»</p> <p>2-5. Le «Guide» et «les Fiches techniques» s'appliquent aux sites dont les ouvrages hydrauliques sont en panne.</p> <p>2-6. Plus de deux (2) cas d'effets de synergie et d'interaction entre plusieurs résultats des activités du Projet sont identifiés</p> <p>3-1. Plus de trois (3) réseaux servant à la vulgarisation et au développement du modèle PDRD sont identifiés</p> <p>3-2. Plus d'une structure qui adopte ou prévoit de mettre en œuvre le «Guide» et/ou «les Fiches techniques» sont identifiées.</p> <p>3-3. Plus de trois (3) sites œuvrant comme pôle de vulgarisation des techniques de développement communautaire sont mis en place.</p>	<p>1. Rapports du Projet</p> <p>2. Rapports du Projet Évaluation finale</p> <p>3. Rapports du Projet Évaluation finale</p> <p>4. Rapports du Projet Évaluation finale</p> <p>5. Rapports du Projet «Guide», Évaluation finale du Projet</p> <p>1. Rapports du Projet, «Fiches techniques»</p> <p>2. Rapports du Projet «Fiches techniques»</p> <p>3. Rapports du Projet</p> <p>4. Rapports du Projet</p> <p>5. «Guide», «Fiches techniques»</p> <p>6. Rapports du Projet, Évaluation finale</p> <p>1. Rapports du Projet Évaluation finale</p> <p>2. Rapports du Projet Évaluation finale</p> <p>3. Rapports du Projet Évaluation finale</p>	<p>- Pas de sécheresse sévère, fléau naturel</p> <p>- La Coordination entre les services techniques est correctement assurée</p>

Annexe 2 Activités aux villages polarisés et des villages voisins des sites

Activités dans les villages						(au mois de 2010.10)		
Volet	Activités	Endroit d'activité (nombre des villages)	Nome de village central du site	Nombre de participants	Période d'activité	Remarque		
Agriculture	Jardin potager	9 villages	Taiba Ndiaye	263	depuis juin 2010			
		5 villages	Moukh-Moukh	82				
		3 villages	Bakhaya	105				
		4 villages	Ndatte Bélaikhor	54				
		5 villages	Nguith	98				
		Total 26 villages		602				
Elevage	Petit élevage	Fass Fall	Moukh-Moukh	1	depuis 2008	au début 2 participants au début 3 participants au début 5 participants au début 5 participants au début 3 participants au début 5 participants au début 5 participants		
		Diéwol	Moukh-Moukh	1				
		Gamar Gobel	Moukh-Moukh	1				
		Thiawane	Moukh-Moukh	2				
		Thiamène	(pas des sites ciblés du PDRD, près de Moukh Moukh)	1				
		Coki		2				
		Ndala		1				
		Boulal		1				
		Guéo	(pas d'ASUFOR)	1				
		Total 9 villages		11				
ACV	Transformation du lait	Boulal		14	depuis novembre 2009	activité régulière		
		Coki	(pas des sites ciblés du PDRD, près de Moukh Moukh)	5	saison sèche depuis novembre 2009	activité suspendue jusqu'à la fin de construction des locaux ASUFOR		
		Thiamène		(GPF)	depuis novembre 2009	activité suspendue à cause de problème interne		
		Warack		1	depuis novembre 2009			
		Ndomor	Taiba Ndiaye	1	depuis novembre 2009			
				Total 5 villages	21 personnes + 1 groupe			
		Education sur l'economie d'eau		Mbississ Dia	Bakhaya	3 enseignants	durant ma période scolaire 2010	enseignant suivis la formation cours faits également au village central
				Mbarom		2 enseignants		
				Keur Mory	Ndatte Bélaikhor	2 enseignants		
				Guély	Moukh-Moukh	4 enseignants		
Sangué				2 enseignants				
Ndareck	Nguith			1 enseignants				
Ndatane rubissel				1 enseignants				
Mboula	Mbéyène Négué			1 enseignants				
		Total 8 villages	16 enseignants					
	TOTAL	38 villages*		plus de 650				

* on compte "un village" même s'il y a plusieurs activités

Annexe 4 Liste de présence du 6^{ème} Comité de Pilotage du PDRD

Dakar – Salle de réunion de la DAPS, le 15 juin 2011

N°	Prénom et Nom	Structure
1	Dr. Ndiobo DIENE	CT, Ministère de l'Agriculture (MA)
2	Gorgui Djibril DIALLO	Directeur DAPS / MA
3	Shinji UMEMOTO	Chef du Bureau, JICA
4	Rika ATOBE	JICA
5	Ngolo DIARRA	DPP / DAPS / MA
6	Moustapha NIANG	DAPS / MA (homologue PDRD)
7	Ibrahima SAGNA	DAPS / MA
8	Serigne Mansour KANE	DAPS / DPP
9	Oumar MBENGUE	DRDR Louga (homologue PDRD)
10	Modou Fatma MBOW	SDDR Louga (homologue PDRD)
11	Masse NIANG	DEM / Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, de l'Hydraulique et de l'Assainissement
12	Moustapha SOUMARE	Ministre de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire, du moyen secondaire et des Langues nationales
13	Ibrahima NIANG	Direction de l'Elevage
14	Abou NDOUR	Direction Nationale de l'Hygiène
15	Yacine NGOM	ISRA – Bambey
16	Mouhamed Simon NDENE	ANCAR
17	Shigeru INOUE	Expert, PDRD
18	Takamori TOMIZUKA	Expert, PDRD
19	Arona DIEYE	PDRD
20	Lê-Thi-Thûan FAYE	PDRD

**Annexe 6 « Partage des expériences de la JICA dans le domaine du
développement rural – L'Approche PDRD »**

N°	Prénoms et Nom	Structure	N°	Prénoms et Nom	Structure
1	Mme Gueye Maïmouna LO	SG/MA	40	Sokhna GUISSSE	SE / CNSA
2	Ndioba DIENE	CT/ M.A	41	Aminata MBODJI	CLM
3	Mouhamadou Abib NIASS	ANCR	42	Ndiodio GAYE	Conseil Régional – Louga
4	Tomoyuki ONO	1er secrétaire, l'Ambassade du Japon	43	Abdou DIENG	ARD / Louga
5	Kosei BANURA	attaché, l'Ambassade du Japon	44	Falilou FAYE	DRDR - Kaolack
6	Serigne Babacar GAYE	DAPS	45	Oumar MBENGUE	DRDR – Louga
7	Khady DRAME	DAPS	46	Tacko DIAWARA	DRDR – St Louis
8	Fatou GUEYE	DAPS - Dakar	47	Oumar SANE	DRDR / Diourbel
9	Jean Paul CARVALHO	DAPS / M.A	48	Abdoulaye CAMARA	DRDR / THIES
10	Moustapha NIANG	M.A / DAPS	49	Amadou M. MBAYE	ANCAR / Dakar
11	Hisatoshi OKUBO	Réprésentant Résidence , JICA	50	Mohamed L. COULIBALY	DRH / Louga
12	Shinji UMEMOTO	Chef du bureau, JICA	51	Papa Ibrahima LY	EFI / Louga
13	Rika ATOBE	JICA Sénégal	52	Khady BOYE	SRADL / Louga
14	Cheikh GUEYE	FAO	53	Souleymane DIOUF	SDDR / Linguère
15	Alioune B. KAERE	PNUD	54	El Hadji Malick NDIAYE	CPV / Sagata Guéth
16	Backalilou DIABY	PAM/ Sénégal	55	Mour GUEYE	ANCAR
17	Mbaye Faty NDIAYE	ART GOLD / PNUD	56	Diarra MBENGUE	Mbeyène Négué
18	Boubacar KANOUTE	Union Européenne	57	Rokhaya SAMB	Mbeyène Négué
19	Aaron BROWNE	USAID	58	Ndoubé SEYE	Moukh - Moukh
20	Dean SWERDLIN	USAID - PEPAM	59	Ndeuck GUEYE	Moukh - Moukh
21	Mouhadou B. NDIAYE	USAID Yaajeerde	60	Fatou MBENGUE	Ndate Bélakhore
22	Vuzn Vosé LAVIN	BTC / AECID	61	Modou Fatma MBOW	SDDR Louga / PDRD
23	Aly Sané NIANG	BARVAFOR	62	Shigeru INOUE	PDRD
24	Dominique Vander LIWDEN	CTB / BARVAFOR	63	Masaya GOTO	PDRD
25	Birame DIOUF	CONGAD	64	Takanori TOMIZUKA	PDRD
26	Oumy Cantome SARR	FAFS	65	Arona DIEYE	PDRD
27	Mamadou FAYE	Plateforme ANES	66	Daha DIALLO	PDRD
28	Baba NGOM	CNCR/ROPPA - Thiès	67	Adama SARR	PDRD
29	Sakhoudia THIAM	MEBRLAP	68	Lê – Thi – Thúan FAYE	PDRD
30	Hamady Sega SY	FONGS - Thiès	69	Pape FAYE	Animateur
31	Mamadou DIALLO	Direction horticulture	70	Awa DABO	POPULAIRE
32	Abdou Wakhab NDIAYE	DPV - Dakar	71	Ahmad Saïkou SOW	Manoore FM
33	Mbargou LO	M.A / DPV	72	Babacar SENE	AGROPASTEUR
34	Mme Abba Leye SALL	DPA/DIREL / MEL	73	Serigne BOYE	RDV
35	Abdoulaye NDIAYE	DADL / MD. CL	74	Lamine TAMBA	RDV
36	Marius DIA	CNCR	75	Arona NDIAYE	RDV
37	Babacar NDIAYE	ANREVA			
38	Mamadou Moustapha SOUMARE	Ministère Education			
39	Cheikh Sadibou PENE	SE / CNSA			

Annexe 8 Liste des participants qui ont manifesté leur intérêt à collaborer avec le PDRD

Structure	Domaines de collaboration
FAO	Production de légumes et petit élevage avec économie d'eau pour les ménages; La FAO intervient dans la région de Louga et cible les ménages. Elle s'est engagée à étudier les possibilités de partenariat avec le PDRD;
PAM	Production à petite échelle avec économie pour les ménages ; Le PAM intervient dans la région de Louga et souhaite approfondir les discussions sur le terrain pour aboutir à un partenariat concret ;
CLM(Cellule de Lutte contre la Malnutrition)	Poursuite de la collaboration à Nguene Sarr et voir d'autres possibilités en cas de deuxième phase ; Mme Mbodji souhaite organiser une mission conjointe et finaliser le partenariat par un protocole ;
ANCAR	Vulgarisation du guide et des fiches techniques ; Le Directeur Technique s'est engagé à collaborer avec le PDRD au niveau de la vulgarisation avec la signature de protocoles ;
USAID USAID/PEPAM	- Collaboration avec les services techniques ; - Développement communautaire avec économie d'eau (guide) ;
ANREVA	- Utilisation du guide et des fiches techniques dans le cadre du programme REVA ;
CTB/BRAVAFOR	- Développement communautaire autour des forages ; - Ancrage institutionnel et collaboration avec les services techniques

Formation en transformation du lait / Nguith	
Objectif	Transfert des techniques sur la transformation du lait (vulgarisation)
Formateur	Les leaders féminins au site de Moukh Moukh, staff du PDRD
Participants	GPF de Nguith, les membres de l'ASUFOR
Type de formation	Formation pratique à la maison de démonstration
Date	Le 26 juillet 2011 (1 jour)
Contenus	<ol style="list-style-type: none"> 1) Formation technique sur la transformation du lait frais (cible :les femmes qui s'occupe la production) 2) Sensibilisation sur l'hygiène alimentaire 3) Réunion avec ASUFOR (cible: les membres de GPF qui s'occupent la production et le vente et les membres de l'ASUFOR)
Outils	Les fiches techniques de développement communautaire élaboré par le PDRD
Résultats attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1) Transfert des techniques aux GPF sur les techniques appropriées de transformation du lait 2) Amélioration de la production à travers la comparaison de leur technique et celle qu'elles ont appris lors de cette formation 3) Augmentation de la possibilité par collabolation entre ASUFOR et les GPF
Difficultés rencontrées et Proposition	<p>Le projet a demandé au GPF de comparer le yaourt produit par GPF et celui que les femmes ont transformé lors de la formation, on n'a pas observé des différences majeurs sur le goût, mais sur la quantité, il est constaté que le volume produit dans cette formation est légèrement plus élevé que leur production habituelle</p> <p>Les difficultés majeurs sont : l'indisponibilité du ferment lactique et des sachet en plastique pour l'emballage au niveau du village. Le manque d'autorisation du service d'hygiène</p> <p>Cf : Le lait caillé est vendu avec de la glace et d'autres produits. Les recette sont réparties entre l'ASUFOR et le membres du GPF</p>

Formation en culture maraîchère / Nguène Sarr	
Objectif	Faciliter es l'organisation des GPF qui participent à l'activité Confirmer l'état des lieux et élaborer un plan de restauration des champs (proposer à NESAs) Aménager la parcelle et répartir le nombre de participants
Formateur	M. NDIAYE (DPV), M. DIENG (DRDR)
Participants	GPF, représentant de l'ASUFOR
Type de formation	Pratique aux champs de démonstration
Date	Le 11 août 2011 (1 jour)
Contenus	Processus de systématiser d'organisation et son practice Entretien sur l'aménagement des champs Confirmer les nombre de participants et processus de l'aménagement de parcelles
Outils	Fiches techniques de développement communautaire Guide de développement communautaire
Résultats attendus	Reconstruire l'organisation pour transférer des informations et former les populations

Formation en culture maraîchère / Mbéyène Négué	
Objectif	Technique maraichage et installation de la maison de démonstration
Formateur	M. NDIAYE (DPV), M. DIENG (PDRD)
Participants	GPF
Type de formation	Pratique aux champs de démonstration
Date	Le 12 août 2011 (1 jour)
Contenus	Amélioration des techniques de culture d'hivernage, combinaison avec culture de l'eau de pluie et irrigation (irrigation hybride), entretien sur l'installation de la maison de démonstration
Outils	Les fiches techniques de développement communautaire élaborées par le PDRD (jardin potager)
Résultats attendus	Les participants à la culture apprennent les techniques avec haute productivité en considérant l'économie d'eau

Formation en culture maraîchère / Thiamène	
Objectif	Réorganisation des groupes et aménagement des champs
Formateur	M. NDIAYE (DPV), M. DIENG (PDRD)
Participants	GPF
Type de formation	Pratique avec champs de démonstration
Date	Le 13 août 2011 (1 jour)
Contenus	Formation pratique de maintenance des grillages et des bornes fontaines Fixation du nombre de participants et aménagement de parcelles, répartition des parcelles
Outils	Les fiches techniques de /développement communautaire élaborées par le PDRD (culture à l'économie d'eau), Guide de développement rural durable élaboré par le PDRD
Résultats attendus	Apprendre la théorie et la pratique pour réaliser le développement communautaire durable en considérant l'économie d'eau



DIRECTION REGIONALE DU DEVELOPPEMENT RURAL

PROCOLE DE PARTENARIAT
ENTRE
L'AGENCE NATIONALE DE CONSEIL
AGRICOLE ET RURAL ET LA
DIRECTION REGIONALE DU
DEVELOPPEMENT RURAL DE LOUGA

Rubriques \ Village		NGUER-NGUER	DIAKHATE DIERY	GUENENE
ASUFOR	Date de création	Jun 2007	2008	Mai 2007
	Nombre des usagers	2984	1196	1687
	Mutuelle/ Banque	FADEC	CMS	DJOMEC
	Montant des dépôts	10.000.000 Francs	-	7.200.000 Francs
	Total caisse	11.000.000 Francs	-	50.000 Francs
	Fonctionnement (AG, Réunions CE, BE)	Bon	Bon	Bon
Infrastructures/ Equipements/ Matériels	Scolaire	07 Ecole française (28 classes, 560 élèves)	01 Ecole française (1 classe, 57 élèves)	01 Ecole française (6 classes, 171 élèves)
	Case / poste de santé	05 (à 3 km)	01 (non fonctionnelle)	00
	Moulin à mil	06 (projet)	00	01 (en panne)
	Autres	Magasin de stockage	-	-
Partenaires au développement		- Vision Mondiale (Formation, case de santé) - PADMIR (Magasin de stockage en 2003)	AQUADEV (agriculture, élevage, microfinance)	- JICA (création de forage en 2006) - PEPAM (Assainissement et adduction d'eau)
Economie locale	Agriculture (production)	- Arachide (2208 ha, 1766 tonnes) - Mil (1104 ha, 330 tonnes) - Niébé (1208 ha, 241 tonnes) - Pastèques et bissap (1009 ha, 1900 tonnes)	- Arachide - Mil - Niébé	- Bissap (39ha, 8 tonnes) - Arachide (80ha / 64 tonnes) - Céréales (90ha / 27 tonnes) - Niébé (36ha / 10,8 tonnes) - Pastèques (12ha / 60 tonnes)
	Elevage	- Bovins : 1000 - Ovins : 4000 - Caprins : 2000 - Asins : 500 - Equins : 400 - Camelins : 00	- Bovins : 1000 - Ovins : 1000 - Caprins : 1000 - Asins : 48 - Equins : 118 - Camelins : 20	- Bovins : 25 - Ovins : 100 - Caprins : 70 - Asins : 25 - Equins : 50 - Camelins : 00
	Autres AGR	- Maraichage (Groupement, individuel) - Elevage de volaille (Groupement, individuel) - Transformation laitière (individuel)	- Elevage de volaille (individuel) - Petit commerce (individuel)	- Maraichage (GPF) - Elevage de volaille (individuel) - Petit commerce (individuel)
	Marchés	Néant	Les lundis Gouye Mbeute (12km)	Les vendredis à Linguère (2km)

Annexe 13 Rapport du comité de réflexion

1)

RAPPORT DU COMITE DE REFLEXION DU 21 JUIN 2011

Date : 21 juin 2011

Lieu : Conseil Régional de Louga

ORDRE DU JOUR

Juste après la tenue du 9^{ème} Comité d'Exécution du Projet de Développement Rural Durable (PDRD), son Comité de Réflexion s'est réuni pour discuter de deux points :

- 1) L'amélioration du Guide de Développement Communautaire
- 2) La proposition de nouvelles Fiches Techniques.

Ceci allait participer à l'amélioration des outils du PDRD, en tant qu'activité de la phase de prolongation du projet. Ca devait permettre aussi de sécuriser la pérennisation, car les outils étaient importants dans le processus de vulgarisation de l'approche PDRD.

DISCUSSIONS

Les discussions étaient présidées par M. Ndiadio GAYE du Conseil Régional de Louga.

M. Modou Fatma MBOW, Chef du Service Départemental du Développement Rural (SDDR) et Homologue du Chef du Projet de Développement Rural Durable a ouvert les débats en rappelant l'ordre du jour et en proposant une démarche pour remplir les deux tâches demandées. Il voulait d'abord que les membres du Comité de Réflexion puissent bien s'imprégner des outils déjà produits, surtout les nouveaux arrivants. Pour cela, il proposait de mettre à la disposition de chacun d'eux un exemplaire des Fiches Techniques et du Guide. Il leur serait ensuite accordé un délai de deux mois pour proposer de nouvelles fiches ou des améliorations à annexer au Guide, celui-ci ayant déjà été validé, ne pouvant donc pas être remanié facilement.

A sa suite, **M Shigeru INOUE, Chef du PDRD**, a remercié le Comité de Réflexion pour avoir continué le travail à la fin de la première phase du projet, pendant l'absence des experts japonais. Il a demandé au comité d'être tout le temps actif, de toujours faire des suggestions et des contributions, car leur rôle n'était pas limité aux outils seulement. Même après le départ du projet, ils devaient continuer leur travail. Il a aussi informé qu'une deuxième phase du projet était en négociation.

M. Mamadou GOUDIABY, de l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Louga, a fait remarquer que les Eaux et Forêts n'avaient pas participé aux dernières réunions du PDRD. Mais, cela ne les empêchait pas d'être des acteurs du projet. Il proposait d'introduire des espèces fruitières comme le jujuphus et d'autres espèces qui pouvaient servir de brise-vent et améliorer la fertilisation des sols. Il précisait qu'il ne s'agissait pas de faire de grosses plantations.

Pour **M. Aliou SOW, de l'ASPRODEB**, l'Agence Régionale de Développement disposait d'organes capables d'assurer la pérennisation, sans oublier d'associer les collectivités locales.

Il pensait que, si cela n'était pas encore fait, les Fiches Techniques devaient être traduites en wolof et en pular.

M. Ndiadio GAYE, du Conseil Régional de Louga a, lui, proposé d'évaluer les Fiches Techniques en les évaluant sur le terrain, en dépit du temps limité. Cela relevait de toute démarche scientifique normale. Il ne fallait pas se limiter à étudier la forme des fiches, mais leur fonds. M. Gaye optait également pour l'érection de sous-groupes de travail.

Mme Arame C. FALL lui rétorquait que son expérience des travaux de groupe n'était pas bonne. Les gens sont réguliers au début, mais ont tendance à s'absenter par la suite ; le travail repose aussi sur quelques personnes seulement.

Pour la mise en épreuve des fiches, elle acceptait la démarche, mais ne le jugeait pas opportune pour cette fois-ci. De plus, il y a des erreurs (comme la transformation des céréales) qui ne nécessitent pas une pratique sur le terrain pour être corrigées.

Djibril SYLLA, Chef du Service Régional du Développement Communautaire de Louga, a pensé, lui aussi, que les délais de la phase d'extension ne permettaient pas d'éprouver les fiches. Certaines techniques culturelles nécessitent un cycle de six mois. Par ailleurs, les informations contenues dans les fiches n'étaient pas nouvelles. D'autres techniciens avaient déjà travaillé dessus. Le plus important pour lui était de mettre à niveau l'information pour les nouveaux arrivants au comité.

M. Aliou SOW de l'ASPRODEB revenait pour rappeler que le processus d'élaboration des Fiches Techniques a été scientifique et que c'est des techniciens qui les avaient élaborées.

M. Abdourahmane GUEYE lui emboîtait le pas, faisant remarquer que l'amélioration des outils n'était pas la seule activité de la phase de prolongation du PDRD. Il y avait deux secteurs qui étaient concernés par l'amélioration, l'hygiène et l'environnement. Il s'agissait de ne pas perdre de temps et de proposer des thèmes relatifs à ces deux secteurs.

M. Modou Fatma MBOW de la DRDR a repris la parole à ce moment pour rappeler que les Fiches Techniques ne comme celles qui reprennent toutes les étapes de la culture de la tomate, par exemple. C'est une capitalisation de techniques simples issues du déroulement des activités du PDRD. Les techniciens des différents services partenaires du projet avaient travaillé dessus. De plus, les gens avaient des responsabilités dans leurs différents services qui ne permettaient pas qu'on les convoque tout le temps pour évoquer les fiches.

Pour le choix des thèmes, l'hygiène et l'environnement ont été choisis pour renforcer les fiches parce que c'est fréquemment ressorti des différentes rencontres de l'équipe du PDRD. Donc, il a été jugé opportun d'améliorer les fiches avant de penser à leur validation.

M. Moustapha NIANG de la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques (DAPS) du Ministère de l'Agriculture, a réagi en demandant d'être concret et pratique comme l'était le

Pour le 3ème point aussi, les participants ont promis de bien y veiller. Il a été retenu u d'utiliser Internet ou d'autres sources pour avoir des images, et d'utiliser les moyens du PDRD en cas de nécessité.

Pour l'expérimentation des nouvelles techniques, jugée impérative par beaucoup de participants, il s'est avéré presque impossible de le faire pendant l'exécution du PDRD. Ce qui a été décidé, c'est de commencer à faire les tests sur le terrain dès à présent, même si c'est avec d'autres partenaires.

Finalement, la tenue d'une réunion intermédiaire n'a pas été approuvée par tous, certains arguant le manque de temps et les nombreuses obligations des différents membres du Comité de Réflexion. La prochaine rencontre a été programmée pour la fin du mois d'octobre, les drafts des nouvelles fiches techniques devant être soumis au début du même mois.

CLOTURE DES TRAVAUX

Mots de remerciement de Mme Akino KITAZUME

Mme Akino KITAZUME, Adjointe au Chef du PDRD, a pris la parole pour remercier les participants pour leurs contributions pertinentes et efficaces. Mais elle a souligné que cela ne l'étonnait pas, parce qu'elle s'est rendu compte, pendant les trois semaines qu'elle a passées au Sénégal, que les partenaires du projet PDRD avaient une attitude positive depuis le début et qu'ils avaient produit un travail important pendant la première phase. Elle a vu le même enthousiasme chez les populations dans les sites qu'elle a visité. C'est pourquoi elle avait espoir que l'orientation claire du projet pour une prise en charge locale du Modèle PDRD (par les collectivités locales et d'autres partenaires) connaîtrait un succès. Elle a souhaité que les nouvelles fiches techniques soient complètement l'émanation des ressources locales, car c'était le souhait du groupe de conseillers qui accompagnait le projet au Japon.

Clôture par M. Oumar MBENGUE

A la suite de Mme Kitazume, M. Oumar MBENGUE, Directeur Régional du Développement Rural, par ailleurs Coordonateur du PDRD, a apprécié les efforts que chacun faisait pour la réussite du projet. Il a insisté sur la nécessiter de pérenniser le Modèle PDRD et ses différents outils. Dans ce sens, il a recommandé de penser à tenir une rencontre à la fin du projet pour élaborer un plan d'action qui prendrait en charge cette question. Il a remercié l'ensemble des membres et leur a souhaité une bonne continuation.

CLARIFICATIONS PAR LE PRDR

A la fin des travaux du Comité de Réflexion, les personnes en charge de l'élaboration des fiches ont été priées par l'équipe du PRDR de partager quelques points de clarification. Cela portait sur quelques critères que chaque thème devait remplir :

- 1) Efficacité de la fiche
- 2) Earticularité de la technique
- 3) Technique déjà utilisé (pas de nouvelle technologie)
- 4) Technique en adéquation avec l'approche du PDRD.

Il leur a ensuite été demandé encore une fois de faire le maximum possible pour que les nouvelles fiches techniques soient le reflet des conditions locales.

(2) Agence de Presse Sénégalaise (journal en ligne) du 11 juillet 2011

SENEGAL-AGRICULTURE



©APS /Ph: Dieylani /inf. FG

Khadim Guèye, ministre de l'Agriculture

Séminaire sur le développement rural durable, mardi

11/07/2011 12:55 GMT

Dakar, 11 juil (APS) - Le ministre de l'Agriculture, Khadim Guèye, préside mardi à Dakar l'ouverture du séminaire de partage avec les acteurs sur l'approche Projet de développement rural durable (PDRD), annonce un communiqué reçu à l'APS.

Prévue à 9h à l'hôtel Pullman (ex-Téranga), la rencontre vise à "promouvoir la compréhension de l'approche de ce projet et de partager les expériences dans le domaine du développement rural".

Le PDRD est financé par le gouvernement du Japon pour trois ans et intervient dans les régions de Louga et de Thiès, afin de soutenir les efforts de l'Etat dans sa politique de maîtrise de l'eau.

Cette question, relève le communiqué, "constitue une des principales priorités de sa politique agricole (celle du gouvernement) pour assurer la sécurité alimentaire et lutter contre la pauvreté".

"L'exécution du PDRD a permis d'enregistrer des résultats appréciables et des impacts socio-économiques significatifs à travers les activités génératrice de revenus", ajoute le texte.

Il s'agit du maraîchage, de l'élevage et de l'amélioration des conditions de vie autour des forages, ainsi que de la diffusion d'outils efficaces de gestion de l'eau et des organisations villageoises.

Annexe 15 Situation des Régions ciblées candidates au Modèle PDRD

(1) Hydrologie

Région de Saint Louis	<p>Les eaux de surface: Elles sont constituées par le fleuve Sénégal et ses principaux affluents et défluent ainsi que le lac de <i>Guiera</i> (200 km²)</p> <p>Les eaux souterraines:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ le système aquifère profond constitué de sables et sables argileux du maestrichtien. La profondeur de cette importante nappe maestrichtienne varie de 50 m environ au Nord à 250 m au Sud-Est. La salinité est faible à l'Est d'une ligne Ndioum-Linguère mais forte vers le Nord-Ouest. ✓ Le système aquifère du Continental Terminal se rencontre soit dans les sables sur la frange du diéri et dont la profondeur moyenne est de 25 m environ ✓ Le système aquifère superficiel constitué par les alluvions quaternaires de la Vallée où les nappes sont salées dans la zone située en aval de Ndioum. La profondeur moyenne de ces nappes est de 10 m environ.
Région de Thiès	<p>Les eaux de surface: Le lac <i>Tamna</i> avec des marigots et des mares temporaires constituent l'essentiel des eaux de surfaces de la région.</p> <p>Les eaux souterraines : Les nappes souterraines, superficielles et profondes de la région sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La nappe du Maestrichien est considérée comme la réserve d'eau la plus importante de la région. C'est une nappe de bonne qualité captée par les forages entre 200 et 500 m. ✓ La Nappe du paléocène présente partout dans la région. Elle est fortement exploitée dans les secteurs de Pout et Mbour engendrant une baisse de son niveau. La qualité de l'eau, variable suivant les zones, peut être très salée en certains endroits. La nappe du paléocène est captée par les forages à partir de 150 m. ✓ La nappe du continental terminal est une nappe essentiellement alimentée par les pluies. L'eau est généralement de bonne qualité sauf dans la zone de Fissel-Ndiagianiao où l'eau est chargée de fer et de fluor avec des salinités supérieures. ✓ La Nappe des sables du littoral nord qui est alimentée par les eaux de pluies. <u>Elle se situe entre 1 et 35 m</u> ailleurs. L'eau est généralement de bonne qualité mais l'avancée du biseau salé est perceptible par endroits. Cette nappe est utilisée à partir de leurs forages et les populations pour les activités agricoles.
Région de Diourbel	<p>Les ressources en eau sont constituées essentiellement par les eaux souterraines. Il existe principalement trois nappes au niveau de la région :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ le Luthétien qui est accessible dans les profondeurs de 20 à 95 m. Elle est rencontrée dans l'arrondissement de Bambaye ; ✓ le Paléocène est capté entre 104 et 280 m. La qualité de son eau va du médiocre au mauvais avec une teneur en sel et fluor. Elle est impropre à toute utilisation. Elle est localisée dans l'arrondissement de Ngoye (Bambey) ; ✓ le Maestrichtien, capté entre 240 et 350 m, est localisé dans la totalité de la région. La qualité de son eau est généralement bonne pour la consommation de l'homme et des animaux. La teneur en fluor de ces eaux peut parfois dépasser 1,5 mg/litre (norme de l'OMS).
Région de Fatick	<p>Les eaux de surface</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Saloum : bras de mer d'environ 120 km. La qualité des eaux ne permet aucune possibilité d'aménagement agricole. ✓ Le Sine : bras de mer d'environ 30 km. Il a été concerné par l'ex Projet « Vallées Fossiles ». ✓ Les affluents du Saloum et de la Gambie : tous localisés dans le Département de Foundiougne. ✓ Les cours d'eau temporaires tributaires de la pluviométrie on note ici l'existence de plusieurs marigots

(2) Sol

Région de Saint Louis	<p>Le Walo (delta et vallée) : ce sont des terres humides qui bordent le fleuve Sénégal, propices à la culture irriguée. Cette zone s'identifie par la présence de sols hydromorphes, et une couche d'argile brune (de type vertisol) qui tapisse le fond de ces cuvettes. Dans les parties moins élevées, recouvertes par les fortes crues, les sols sont sablo-argileux.</p> <p>Le Diéri : ce sont des terres éloignées du fleuve, jamais atteintes par les crues. Les sols sub-arides tropicaux sont favorables au maraîchage et à l'élevage. Les sols ferrugineux tropicaux non-lessivés appelés « dior » et les sols sablo-argileux appelés « deck-dior » sont le lieu de prédilection des cultures pluviales de mil, d'arachide, de béréf et de niébé sur « dior » et sorgho sur « deck-dior ».</p> <p>Le Gandiolais ou la zone des Niayes, située sur la frange maritime, est favorable aux activités de maraîchage</p>
Région de Thiès	<ul style="list-style-type: none">✓ Les sols ferrugineux tropicaux lessivés, de texture sableuse, pauvres en matières organiques et communément appelés «sols diors ». Ces sols occupent quelques 70% des terres cultivables et constituent la principale zone de prédilection de l'arachide.✓ Les sols ferrugineux tropicaux peu ou pas lessivés appelés «decks et deck-diors » couvrant 25% des superficies cultivables sont de texture argilo-sablonneuse et aptes à la culture du mil.✓ Les sols hydromorphes ou à hydromorphie temporaire appelés «sols de bas-fonds » occupent 5% des terres cultivables. De texture argilo-humifère, ils sont aptes à l'horticulture et à l'arboriculture fruitière. <p>A cela, s'ajoutent des formations dunaires le long du littoral Nord et de cuirasses dans la zone des massifs.</p>
Région de Diourbel	<ul style="list-style-type: none">✓ Sols ferrugineux tropicaux non ou peu lessivés appelés localement <i>dior</i> représentent 80 % des sols de la région. Leur texture est grossière avec en moyenne 95 % de sable, et avec une capacité de rétention en eau est généralement faible. Ces sols sont très pauvres en matières organiques, et phosphore. Cependant, ils sont favorables à la culture de l'arachide, du mil, du niébé, du manioc, etc.✓ Les sols bruns hydromorphes appelés <i>deck</i> couvrent 15 % des terres. D'un aspect argileux, ils sont propices aux cultures céréalières notamment le sorgho et à la pratique du maraîchage. Ce type de sol se rencontre particulièrement dans le département de Bambeby.✓ Les sols ferrugineux tropicaux rouges ou lithosols communément appelés <i>deck-dior</i>. Ils se présentent dans l'espace régional sous forme de poches et représentent 5% seulement des terres. Ils sont favorables à la culture du sorgho, du maïs, de la tomate, du gombo et des agrumes.
Région de Fatick	<p>La région de Fatick est marquée par une variation des types de sols en fonction des zones écologiques. Elle est aussi sujette à des contraintes pédologiques que sont la progression des terres salées et l'appauvrissement des sols dû à la surexploitation des terres.</p> <p>La zone continentale :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ des sols ferrugineux tropicaux lessivés ou dior qui sont des sols meubles et perméables. Ils constituent un domaine spécifiquement propice à la culture du mil et de l'arachide. Ces types de sols couvrent l'ensemble des superficies cultivées du département de Gossas et une partie importante du département de Fatick.✓ des sols ferrugineux tropicaux non lessivés communément appelés deck, qui du fait de leur texture fine, renferment une forte proportion de limons et une teneur en argile élevée. Ils sont riches en matière organique et en éléments chimiques. Ce qui justifie leur aptitude à une large gamme de culture (arachide, mil, sorgho, maïs, manioc...). Ces types de sols se localisent dans le département de Foundiougne et une partie de l'arrondissement de Fimela.✓ des sols deck-dior qui sont des sols de transition entre les decks et les diors. Ils sont localisés dans une partie de l'arrondissement de Tattaguine, dans le Fimela et dans certaines parties du département de Foundiougne.

(3) Agriculture

<p>Région de Saint Louis</p>	<p>Trois types de cultures sont pratiqués dans la région : les cultures sous pluies, les cultures irriguées et celles de décrue.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les cultures sous pluies sont pratiquées dans le Diéri ; terres vastes et relativement éloignées du fleuve. Les spéculations les plus en vue sont le mil, l'arachide, le niébé et le béref - Les cultures irriguées concernent le riz, le sorgho, le maïs, la tomate, l'oignon et la patate douce en zone Walo tandis que dans la zone des Niayes l'oignon et les autres légumes sont les spéculations les plus pratiquées. - Les cultures de décrue sont pratiquées dans les bassins de décantation et le long des berges du fleuve Sénégal : les cultures de sorgho, du maïs, de la patate douce, etc.
<p>Région de Thiès</p>	<p>Du fait son potentiel pédologique et hydrauliques, la région de Thiès est considérée comme une importante zone de production agricole. La région dans son ensemble compte des producteurs ayant une bonne maîtrise des techniques culturales et des possibilités de développement et de modernisation de l'agriculture irriguée. Signalons aussi qu'une bonne partie de la production reste tributaire de l'accès aux facteurs de productions comme les intrants et les semences de qualité d'une part, et d'autre part de la pluviométrie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - la zone côtière des Niayes à vocation maraîchères et fruitières - la zone centre à vocation arachidier, arboricole et aussi de manioc - la zone sud à vocation maraîchers et vivrière <p>Les superficies emblavées pour les cultures pluviales que sont : mil souna, sorgho, arachide, niébé, pastèque, riz, maïs, manioc. Depuis 2006, elles ne cessent d'augmenter et avec l'avènement de la GOANA plus de 100.000 ha ont été ajoutés aux superficies consacrées à la production agricole. La superficie cultivée en saison des pluies est 248 393 ha en 2010 (DAPS).</p>
<p>Région de Diourbel</p>	<p>Les principales spéculations sont le mil, l'arachide, le niébé et le sorgho et le mil est la céréale la plus cultivée du fait qu'il convient à la majorité des sols régionaux (sols dior). D'autres espèces comme la pastèque, le « bissap », le manioc et le sésame prennent une importance croissante</p> <p>Pour le maraîchage, il se caractérise par un développement timide dans la région Toutefois quelques périmètres maraîchers sont mis en valeur dans les départements de Bambey et de Diourbel. Le niveau de couverture des besoins en produits maraîchers est déficitaire.</p>
<p>Région de Fatick</p>	<p>La production agricole reste tributaire de l'accès aux facteurs de productions comme les intrants et les semences de qualité d'une part, et d'autre part de la pluviométrie. Le potentiel pédologique est en grande partie constitué par des sols dior prédisposés à la culture de l'arachide, des sols deck et deck-dior aptes à la culture du mil et des sols hydromorphes aptes à l'horticulture et aux cultures fruitières. La production agricole reste dominée par la culture arachidière tandis que le mil constitue la principale culture vivrière de la région, suivi du riz, du maïs et du niébé. Outre l'arachide comme culture de rente, il y a aussi le coton, la pastèque, le sésame, les cultures maraîchères et fruitières.</p>
<p>Région de Kaolack</p>	<p>Le secteur agricole est encore caractérisé par des pratiques traditionnelles associées à d'autres pratiques jugées plus modernes. Les initiatives de modernisation concernent notamment l'apport d'engrais minéral, la modernisation du matériel agricole, la diversification des cultures, etc. La production est dominée par le mil souna, le dorgho et le maïs pour les céréales et l'arachide d'huilerie pour les oléagineux. C'est une production très tributaire de l'accès aux facteurs de productions comme les intrants et les semences de qualité d'une part, et d'autre part de la pluviométrie.</p> <p>L'activité est limitée voire inexistante dans les départements de Kaolack et de Guinguinéo du fait la mauvaise qualité de l'eau. Par contre le département de Nioro constitue un énorme potentiel pour le développement du maraîchage dans la région.</p>

(5) Projet et Programme principaux dans les régions ciblées

Projets/ Programmes	Domaines d'intervention
Région de Saint-Louis	
<i>ANCAR</i>	Conseil Agricole, Formation des producteurs, Production de semences
<i>AQUADEV</i>	Microfinance, Décentralisation, Sécurité alimentaire
<i>ARD</i>	Appui conseil; Appui institutionnel, Gestion du développement
<i>CARITAS</i>	Hydraulique, Maraîchage, Alphabétisation, Formation technique et professionnelle
<i>GREEN</i>	Microfinance, Production de semences, Gestion des Ressources Naturelles
<i>Lux Développement</i>	Hydraulique et assainissement
<i>Office Municipal de Coopération internationale</i>	Santé, Éducation, Promotion féminine, Hygiène
<i>PEPAM</i>	Hydraulique rurale et urbaine, Assainissement
<i>Plan International</i>	Santé, Education, Agriculture
<i>PNDL</i>	Développement local
<i>PNUD</i>	Lutte contre la pauvreté, Renforcement des capacités
<i>Projet Biodiversité Mauritanie-Sénégal</i>	Gestion des ressources naturelles
<i>PSAOP</i>	Réduction de la pauvreté, Soutien et appui conseil aux OP
<i>Radi</i>	Sécurité alimentaire, Formation, Alphabétisation, Microfinance
<i>SAED</i>	Aménagements hydroagricoles; Développement rural et intégré
<i>THE Hunger Project SENEGAL</i>	Santé, Maraîchage, Alphabétisation, Sécurité alimentaire, Hydraulique
Région de Thiès	
<i>CTB</i>	Eau et assainissement, Santé Publique
<i>Lux Développent</i>	Santé, Bonne gouvernance, Eau et Assainissement, Education et formation professionnelle
<i>PNDL</i>	Développement local
<i>USAID</i>	Santé, Croissance économique
Région de Diourbel	
<i>PEPAM-BA (CIB)</i>	Eau et Assainissement
<i>PNDL</i>	Développement local
<i>SOS SAHEL</i>	Crédit revolving, Allègement travaux femmes, Maraîchage
<i>WORLD VISION</i>	Renforcement des capacités, Réorganisation terroir, Appui aux AGR, Education, Santé et Hydraulique
Région de Fatick	
<i>Action aid</i>	Education
<i>ANCAR</i>	Conseil Agricole; Formation des producteurs; Production de semences
<i>ASPRODEB</i>	Agriculture et lutte contre la pauvreté
<i>CTB</i>	Santé publique
<i>ONG ACDEV</i>	Développement économique et sanitaire
<i>ONG FEE (Femmes, Enfants, Environnement)</i>	Développement des femmes, Protection et sauvegarde de l'Environnement, Education des filles, Appui aux projets féminins, Amélioration de qualité des sols
<i>PAPIL</i>	Aménagement hydro agricole; Maraîchage
<i>PDIF</i>	Microfinance avec GPF, Appui aux filières sel, anacarde et caprine
<i>PEPAM-BA</i>	Eau et assainissement
<i>PNDL</i>	Développement local
<i>PRODEL</i>	Appui à la décentralisation et au Développement local
<i>PROGERT</i>	Gestion des RN, AGR, Genre, Microcrédit
<i>World Vision</i>	Education, Hydraulique et Santé

Annexe 16 Liste des documents reçus

A la date du 15 septembre 2011

No.	Name of Documents	Orig. / Copy	Type	Organization of Publication	Published	Remarques
1	Le Budget Participatif en Pratique, Mar 2008, Bara GUEYE	Copy	Document	Innovations Environnement Développement (IED)	2003.5	
2	Project Appraisal Document on a Proposed Credit in the Amount of SDR 14.0 US\$20.0 Million Equivalent) to the Republic of Senegal for an Agricultural Services & in Support of the Second Agricultural Services and Producer Organisations Program, May 25, 2006	Copy	Document	Environmentally and Socially Sustainable Department 4 (AFTS4), Africa Region, World Bank		
3	Document de Reference Élaboration des Plans Collectivités Locales - POCL-Sante, 2009	Copy	Document	Ministère du la santé, de la prévention, et de l'Hygiène publique		
4	Project Success Stories Senegal's Rural Infrastructure Development Project	Copy	Document	World Bank		
5	Programme National de Développement Local (PNDL) Cadre de Gestion Environnementale et Sociale, Novembre 2005	Copy	Document	BUURSIMK		
6	Does Community Driven Development Work? Evidence from Senegal, May 2006	Copy	Document	Jean-Louis Arcand et Léandre Bassole		
7	Code des Collectivités annoté	Copy	Règlement	Ministère de l'Intérieur et Collectivités Locales	2004.7.10	
8	Restructuring Paper on a Proposed Project Restructuring of Senegal EFA-FTI Catalytic Fund to the Republic of Senegal, August 2010	Copy	Document	World Bank	2005.9.8	
9	Sénégal: Rapport d'étape annuel sur le Document de stratégie de réduction de la pauvreté, Décembre 2010	Copy	Document			
10	Plan Local du Développement de la Communauté Rurale de Thiamene, Octobre 2007	Copy	Document	IMF	-	
11	Le budget de la communauté rurale de Malem-Hodar	Copy	Document	Communauté Rurale de Thiaméne	-	
12	Communauté Rurale de Thiaméne Cayor Budget Exercice 2010	Copy	Organigramme		-	
13	USAID SENEGAL 50 anniversaire	Copy	Document	USAID		